

# Raconte-moi Saint-Sorlin



*Au fil des pages, Saint-Sorlin de Morestel  
se découvre*

Revue numéro 4 - septembre 2010

Les photos des pages 1 et 4 de couverture sont signées Antonin Revol.



*Antonin Revol (26 Juin 1885- 29 Janvier 1966) en compagnie de sa femme née Joséphine Colomb (1890-1985) native de Saint-Sorlin (Brassard). Il habitait la Frette de Dolomieu, était tisseur à Bordenoud, puis chez Imbert à Dolomieu. Il se passionnait pour la photographie sur plaques. Il cessa cette activité avec l'apparition des pellicules photographiques.*



*L'appareil photo d'Antonin*

# Nouveaux regards sur le passé avec la revue numéro 4

Deux ans après la publication du numéro 3 de la Revue " Raconte-nous St Sorlin " (2008), nous sommes enfin prêts pour vous faire découvrir à l'occasion des Journées du Patrimoine 2010, de nouveaux aspects de la vie et de l'histoire de notre village.

Les articles variés concernent la cloche exposée dans notre belle église, l'ancien et le nouveau presbytère, le couvent. Nous poursuivons avec Monsieur Claudius Genin, ancien maire. L'intérêt se porte ensuite sur les routes et les chemins de notre commune ainsi que sur nos gardes-champêtres.

La culture du tabac ayant disparu de nos champs, nous avons estimé important de rassembler quelques souvenirs précieux à ce sujet. Nous avons également recueilli des témoignages et souvenirs personnels de la vie à la campagne. A cette occasion, nous remercions toutes les personnes qui ont aidé les membres du Groupe Histoire en racontant, en prêtant photos et documents.

Les amateurs de chants populaires en patois, en découvriront un, chanté lors de la vogue dans notre village (avec sa traduction) ainsi qu'un article sur les premières illuminations du 8 décembre.

Nous terminons en évoquant la vie de notre association.

Bonne lecture à tous.

*Claudia Cannell*



*Madeleine Mollet – Nicole Ducreux – Patrice Bonnaz – Mireille Rivier – Claudia Cannell – Maryse Budin – Marcelle Mollet*

L'équipe de la Revue 4 devant la magnifique cloche à l'intérieur de l'Eglise de St Sorlin.

# Et les cloches sonnent, sonnent...

Quand on entre dans l'église de Saint-Sorlin de Morestel, le regard est attiré par un beau meuble sculpté par Michel Chanoz de Vézeronce-Curtin. Ce campanile sert d'écrin à une petite cloche. Nombreux sont ceux qui ne résistent pas à la tentation d'en actionner le battant pour la faire sonner.



On peut y lire une inscription :

Hoc opus factum fuit die vicesima octava mensis julii anno 1584, et fuit commater Lioneta Basset uxor M.P. de Vimo burgensis ? Turris Pinii.\*

Ce qui se traduit par :

Cette œuvre fut réalisée le 28 juillet de l'année 1584. Et sa marraine fut Lionète Basset, épouse de MP de Vimo du bourg de La Tour du Pin.

\*Cette inscription figure dans le recueil des Inscriptions Campanaires du département de l'Isère par G Vallier sous le numéro 59.

Notre cloche a donc un âge respectable : 426 ans

*Difficile de savoir ce qui se passait à Saint-Sorlin en 1584.*



**Le laboureur,**

Le Laboureur à toujours son courage  
De travailler au monde entier,  
Il n'est oisif, mais de son labourage,  
Souvent naissent ceux qui ne font rien



**La rustique françoise**

Regardez bien, Le fieurs) la contenance  
De ce ste femme, en ce pourtrait antique,  
Toi toujours ainsi on voit parmi la France,  
Elle vestue vne femme rustique.

*En France les guerres de religion marquaient une pause avant de reprendre l'année suivante.*

*Henri III est roi de France et cette année-là il reconnaît comme héritier le futur Henri IV.*

*Les outils de culture ont peu évolué depuis l'époque gallo-romaine. La terre est toujours cultivée de la même manière.*

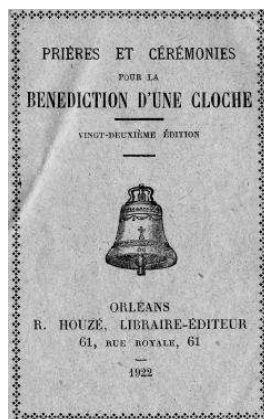
COSTUMES PAYSANS, D'APRÈS LE RECUEIL DE LE BÉ (1580)

Pourquoi le parrainage de Lionète Basset ?

Dans un article paru dans " Tout autour de la Tour " Michel Lauth écrit :

*"Au hasard de mes pérégrinations patrimoniales, j'ai découvert une cloche de plus petite dimension que la nôtre exposée dans l'église de Saint-Sorlin de Morestel, dans un campanile en chêne sculpté et réalisé par Michel Chanoz. La cloche de la Tour du Pin, ne comporte pas d'inscription ou de dédicace qui nous aurait permis d'en comprendre son histoire. Mais la petite cloche de Saint-Sorlin comporte, outre la date commune à notre cloche municipale 1584, aussi une inscription latine qui indique les patronages et marraines, entre autres, une dame Basset, portant le titre de "bourgeoise de la Tour du Pin". (Burgensa). Née Louise Morrut, elle était l'épouse d'André BASSET, avocat au Parlement de Grenoble. De fait, il s'agit d'une très ancienne et honorable famille de la Tour du Pin, et qui figure parmi les notables dès 1540....  
....Il m'a plu d'imaginer que les riches bourgeois de la Tour du Pin, qui furent des mécènes de cette cloche de petite taille, furent aussi ceux de notre cloche communale, et aient profité de l'atelier de la cloche "laïque" à la Tour du Pin pour accomplir quelque vœu fait à Saint-Sorlin, alias St.Saturnin, à qui avait été consacrée une chapelle en pisé près de Morestel."*

A cette époque les cloches sont fabriquées sur place. Les fondeurs de cloches appelés saintiers dans certaines régions se déplacent de village en village avec le matériel et les outils. Cependant la cloche de Saint-Sorlin ne pesant que 80 kilos a pu être déplacée.



L'Eglise n'a jamais employé l'expression " Baptême des cloches ", communément admise dans le langage courant, parce qu'il n'y a pas là baptême dans le sens théologique. La cérémonie de bénédiction des cloches comporte néanmoins une représentation des signes et des symboles du baptême. Très tôt l'Eglise donna aux cloches des noms de saints. Le *Livre des Bénédiction*s de 1988 a considérablement changé le rituel de la bénédiction de la cloche. Cette célébration est souvent intégrée au cours d'une liturgie eucharistique, ce qui est normal puisque la cloche convoque à l'assemblée chrétienne et rythme les étapes de la communauté paroissiale.

De droit commun, la fonction de bénédiction d'une cloche revient à l'évêque. Il peut cependant déléguer le vicaire général ou un prêtre.

Notre cloche a une marraine. Lui a-t-on donné un nom ? Probablement pas, puisqu'il ne figure pas dans l'inscription. Dommage !

La voilà qui prend sans doute place dans le clocher de la petite église de l'époque.

En 1664, un visiteur épiscopal fait le compte-rendu de sa visite, il ne parle de la cloche que pour dire "*...nous avons baillé la bénédiction aux assistants assemblés, au son de la cloche...*" (cf livre St Sorlin de Morestel autrefois)

Est-elle seule ou non à cette époque ? En tous cas à la Révolution elle a une compagne puisque suite à la réquisition des métaux pour la guerre en 1793, on apprend :

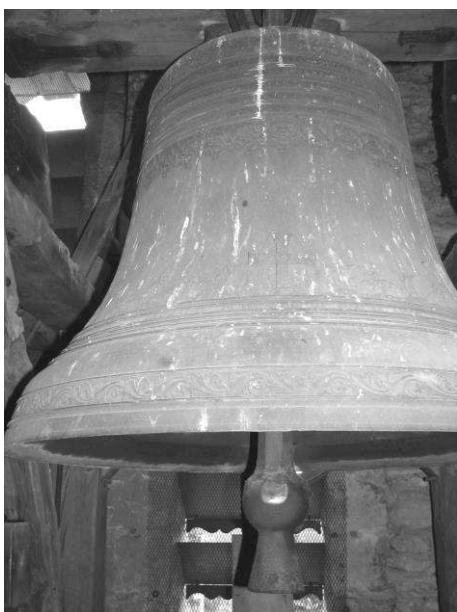
*" A Saint-Sorlin le 6 novembre 1793 l'an 2 ensuite de la lettre qui nous a été adressée par le procureur syndic de La Tour du Pin le trentième jour du mois d'octobre 1793 qui nous invite a faire descendre et conduire les cloches que nous avons dans notre commune dont nous n'avons deux dans notre clocher, nous envoyons une qui pèse 212 livres... "* (cf revue 2)

Notre cloche échappe à la refonte et pendant 70 ans elle sera seule à sonner sur Saint-Sorlin.

Mais les Saint-Sorlinois se plaignent : En 1863, "*ils réclament vivement qu'il soit fait l'achat d'une cloche pour remplacer celle qui existe et qui est insuffisante et sans aucune utilité pour la plus grande partie de la commune puisque son poids n'atteint pas 90 kilogrammes*". (Compte-rendu du conseil du 8/2/1863)

Le conseil municipal décide donc l'achat d'une cloche. C'est la fonderie Gulliet de Lyon qui la fabriquera. Elle pèsera au total 700 kilos et coûtera 2585,5 francs.

Une souscription est ouverte et les Saint-Sorlinois eurent à cœur de participer à l'achat. En effet, 158 dons recueillirent 841,50 francs. Une partie de cet argent fut utilisé pour le placement de la cloche : "*construction du beffroi*", matériel et aménagement. Le 11 août 1863, le vicaire général Orcel bénit la cloche.



Marie Immaculée photographiée en 2010 avec l'inscription suivante :

**MAGNIFICATE DOMINUM MECUM**

(Louez le Seigneur avec moi)

**JE M'APPELLE MARIE IMMACULEE**

**PARRAINS : M<sup>R</sup> JEAN ORCEL, M<sup>R</sup> JEAN BEJUI**

**MARRAINES : M<sup>ME</sup> MARIE TEILLON V<sup>VE</sup> BENOIT, M<sup>ME</sup> FRANCOISE MAURNI (Maurin) FEMME ORCEL**

**CURE : M<sup>R</sup> J<sup>H</sup> GEORGE**



Décoration de Marie-Immaculée

De nouveau, on évoque une refonte pour la petite cloche. " D'après l'intention manifestée par M. le curé de conserver l'ancienne cloche sous la condition qu'il la fera refondre en en faisant augmenter le poids, le conseil admet cette condition... "

Finalement elle n'a pas dû quitter le clocher, heureusement !

Les deux cloches rejoindront l'église actuelle construite entre 1878 et 1880. Sans doute sonneront-elles à toute volée la bénédiction de la nouvelle église par Monseigneur Fava (voir revue 1).

En 1958, il est question d'électrifier les cloches. A cette occasion, l'entreprise " Les fils de Georges Paccard " établit un rapport :

*" Petite cloche très ancienne (1584) qui ne forme pas véritablement sonnerie avec la plus grosse étant donné d'une part la différence de poids et d'autre part la sonorité particulièrement médiocre de cette ancienne cloche.*

*Songer à l'électrifier entraînerait des frais qui nous paraissent disproportionnés avec le résultat... "*

Annecy le Vieux, ce 25 Février 1958

La petite cloche ne sera donc jamais électrifiée. Encore une fois, elle échappe à la refonte puisqu'un devis de la fonderie pour l'achat d'une nouvelle cloche prévoit la reprise de notre petite cloche pour être refondue !

DEVIS :

I cloche D0, 250 K à 940 Fr le K° - - - - -	235.000
ACCESSOIRES RETRO-MITIGE - - - - -	32.400
INSTALLATION - - - - -	15/000
	-----
	Total 282.400
<u>A DEDUIRE</u> : I cloche d'environ 80 k à 380 Fr .....	30.400
	-----
	reste = 252.000

Heureusement le projet d'achat ne fut pas concrétisé.

Marie Immaculée seule sera électrifiée, depuis elle rythme la vie des Saint-Sorlinois en sonnant les heures. Elle sonne l'angélus trois fois par jour. Elle accompagne aussi les joies et les peines des paroissiens.



La petite cloche n'a plus de voix, cependant elle est " reconnue ".  
 Déjà en 1886, dans l'ouvrage " Inscriptions campanaires du département de l'Isère " Gustave Vallier note son existence et la décrit en donnant l'inscription et aussi :  
*" dessous, 5 feuilles pendantes alternant avec 5 fleurs de lis "*  
 Puis, en 1963, elle est classée au titre objet aux monuments historiques.

Monuments historiques	
<b>Technique</b>	fonderie de cloches
<b>Désignation</b>	<b>cloche</b>
<b>Localisation</b>	Rhône-Alpes ; Isère ; Saint-Sorlin-de-Morestel
	Edifice église
<b>Matériaux</b>	bronze
<b>Description</b>	Note : ut dièse.
<b>Dimensions</b>	d = 58
<b>Inscription</b>	inscription ; date
<b>Précision inscription</b>	Inscription et date : Hoc opus factum fuit die vicesima octava mensis julii anno 1584, et fuit commater Lioneta Basset uxor M.P. de Vimo burgensis Turris Pinii.
<b>Siècle</b>	4e quart 16e siècle
<b>Date(s)</b>	1584
<b>Date protection</b>	1963/09/30 : classé au titre objet
<b>Statut juridique</b>	propriété de la commune
<b>Type d'étude</b>	liste objets classés MH

[http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/palissy\\_fr](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/palissy_fr)

*" ... la cloche datée de 1584 conservée dans l'église de votre commune est bien classée au titre des Monuments historiques par arrêté ministériel du 30 septembre 1963. Cette protection juridique est issue de la volonté du Ministère de la culture dans les années 1960 de faire protéger au titre des Monuments historiques les cloches datant de l'Ancien Régime. La protection fait suite à cette démarche. "*

Sylvie Vincent,  
 conservateur en chef du patrimoine, conservateur des Antiquités et Objets d'Art de l'Isère. 2010



*La petite cloche photographiée dans le clocher en 1984*

En 1999, elle quitte le clocher pour rejoindre en 2000 le magnifique meuble fabriqué pour elle par Michel Chanoz et tandis que Marie immaculée sonne, elle s'offre aux regards de ceux qui franchissent la porte de l'église.



*Retour de la cloche nettoyée et pourvue d'un " mouton " sculpté. (Le mouton, appelé aussi joug, généralement en bois soutient la cloche et permet sa mise en volée).*

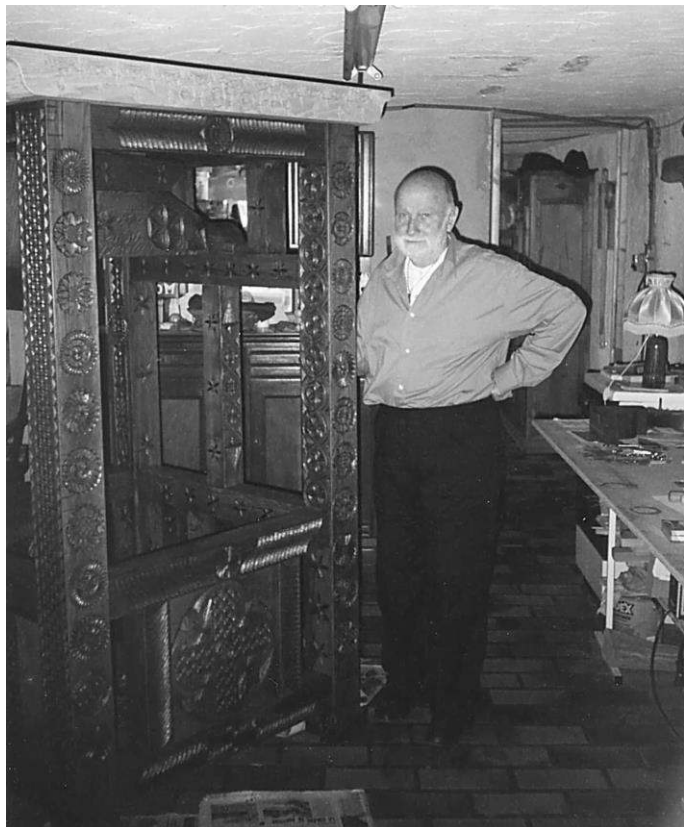


*Descente de la cloche*

*" On l'a descendue, amarrée avec des cordes, des chevrons en travers pour faire glisser la cloche. On est descendu par paliers, on l'a entreposée dans le bas. M Chanoz est venu la récupérer, ça s'était bien passé."*

*Gérard Budin*

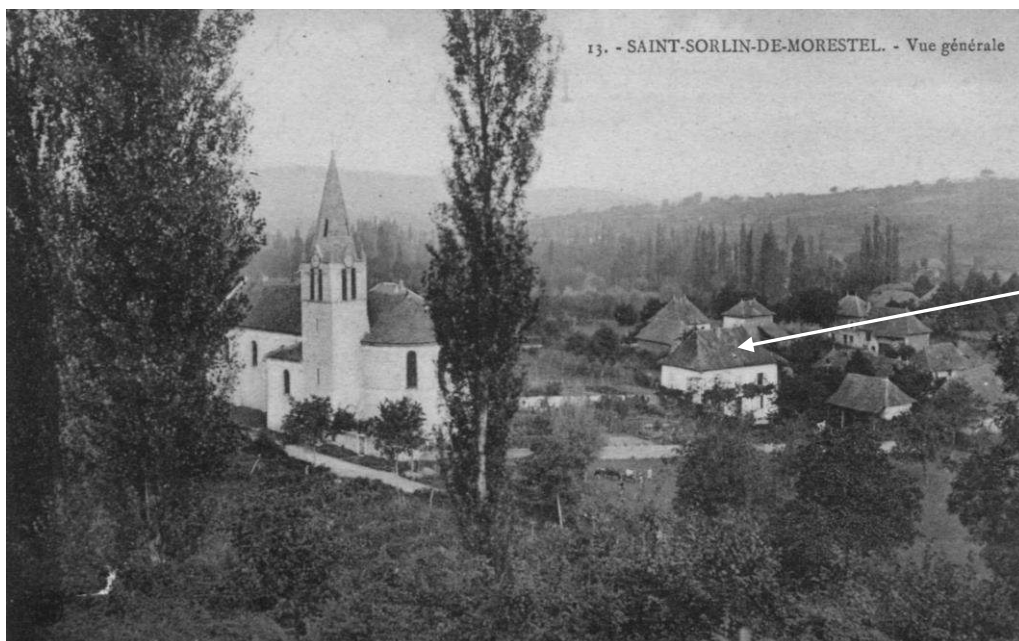
*Michel Chanoz dans son atelier, à Vézeronce-Curtin présente le campanile en fabrication.*



*Michel Chanoz est l'auteur des sculptures qui embellissent l'église de Saint-Sorlin de Morestel.*

*Mireille Rivier*

# L'ancien et le nouveau presbytère de Saint-Sorlin (époque considérée : 1829 à 1995)



*Presbytère sur une carte postale du début du XXème siècle*

Dans le présent article, nous essayerons de dresser un aperçu historique de l'ancien et du nouveau Presbytère de St. Sorlin de 1829 à 1995. L'ancien presbytère se trouvait probablement dans la maison Guyenard et le nouveau presbytère construit par le Curé Joseph George autour de 1844/45 est situé à l'emplacement actuel de la Cure.

Le **15 novembre 1829** le Conseil municipal de Saint-Sorlin a le projet d'acquérir un terrain pour la construction d'un nouveau presbytère. A peine un an après, le **10 octobre 1830**, le Conseil municipal est d'avis de réparer l'ancien presbytère pour y placer une école primaire. Le nouveau presbytère dont la construction est projetée et votée, restera exclusivement consacré au logement du Curé. En attendant la construction du nouveau presbytère, des travaux deviennent obligatoires dans l'ancien presbytère et coûteront 300 francs. **En 1836**, la toiture de l'ancien presbytère a des gouttières qui endommagent tout ce qu'il y a dans l'appartement. Un impôt extraordinaire est alors envisagé pour le financement des travaux.

Lors d'un Conseil municipal **en 1857**, le maire de la commune (M. BENOIT Joseph) nous fournit un bref résumé de l'historique de la Cure à compter de **1844**. Comme nous le verrons, la construction d'un nouveau presbytère et la question de l'école communale étaient intimement liées.

Ainsi explique-t-il qu'antérieurement à 1844, la commune avait affermé une maison pour son école communale. Mais comme le propriétaire de ladite maison avait l'intention de reprendre possession de son bien immobilier, la commune devait reloger l'école communale dans une autre maison. Il lui était impossible de trouver une autre maison sur la commune qui convenait à cet usage. De même, la commune ne disposait

pas des fonds nécessaires pour construire une nouvelle maison d'école et ceci essentiellement en raison de dépenses considérables prévues pour la construction des chemins de grande communication (N° 16 et N° 19).

Dans ce même compte-rendu, nous apprenons que le presbytère existant à cette époque (maison Guyenard) était trop éloigné de l'Eglise et de ce fait, " *offrait de grands inconvénients au Curé* ". Alors, la commune pensait construire un nouveau presbytère et convertir l'ancien presbytère en maison d'école. Après réflexion, il s'avérait cependant impossible à la commune de poursuivre ce projet. La commune n'avait ni les moyens pour construire une nouvelle école, ni pour construire un nouveau presbytère. Quel dilemme ! Allait-elle alors priver ses enfants du "bienfait de l'instruction" ?

**C'est sans compter sur la grande charité de Joseph George, curé de la commune de 1845 à 1877.** Grâce à l'investissement et aux efforts du Curé Joseph George, la commune a pu se doter d'un nouveau presbytère et reloger son école communale dans l'ancien presbytère. (L'a-t-il construit de ses propres mains ou avec l'aide des habitants de la commune et d'une entreprise environnante ? Nous n'avons malheureusement rien trouvé à ce sujet).

Arrêtons-nous un court instant sur le **personnage du Curé Joseph George** :

Né le 30 avril 1798 à Cessieu, fils de Joseph George et Jeanne Berger, il est ordonné prêtre le 18 juillet 1830. Il devient curé de St. Sorlin de Morestel en 1845 et le reste pendant 34 ans. Dans la " *Semaine religieuse* " du 3 janvier 1878 (page 245), nous trouvons l'article suivant concernant l'abbé Joseph George :

*" La veille de Noël 1877, un vénérable vieillard M. George, ancien curé de St. Sorlin de Morestel achevait sa longue et laborieuse carrière.*

*Il avait 79 ans et depuis 34 ans était curé de cette paroisse dont il avait été déchargé il y a quelques mois à peine.*

*C'était pareillement un homme d'une foi vive et d'un zèle infatigable. Il est resté à la peine aussi longtemps qu'il a pu et ses nombreuses infirmités l'avaient seules contraint au repos : c'était pour lui le repos éternel. "*

Toujours selon le même compte-rendu du Conseil municipal en 1857, nous apprenons que le Curé resta plusieurs années sans réclamer de loyer pour l'ancien presbytère (devenu école). En raison des nombreuses dépenses pour la construction du nouveau presbytère, des diverses aumônes et de son " *désintéressement à recevoir son casuel* ", le Curé Joseph George commença à se trouver sérieusement en difficultés. La commune décide alors de lui payer 100 francs et ensuite 120 francs annuellement pour loyer. Mais malgré cette aide de la part de la commune, le Curé J. George est obligé de vendre le nouveau presbytère pour s'acquitter de ses dettes. Ainsi, en 1857, il propose de vendre le presbytère à la commune pour 7000 francs, malgré l'estimation qui portait sa valeur à 8000 francs. L'abbé Joseph George restera généreux jusqu'au bout !

La commune dont le maire est Joseph Benoît (ancien propriétaire de la maison Chavanel-Cuisnier) achète en 1859 le presbytère pour un total de 7612 francs (comprenant les frais pour l'acte notarié). A cette date, la commune devient donc propriétaire du presbytère et de nombreux curés devaient se succéder dans cette maison, de Joseph George en 1845, au Père Rey en 1961, en passant par B. Lachanaz, l'Abbé Seigner, le Curé Michallat, le Curé Imoberdorf, le Père Carbonnel et le Père Robert.

Pour financer cet achat, la commune opte pour l'aliénation de parcelles de terre, contracte un emprunt voté par le Conseil municipal et obtient "*une subvention par le gouvernement*".

En 1860, le maire présente la note du Notaire, Maître Giraud, au Conseil municipal. Elle s'élève à 612 francs.

Quatre ans plus tard, en 1864, M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il a assuré le presbytère contre l'incendie moyennant une prime annuelle de 4 francs et 50 centimes.

Le 7 mai 1870, la commune décide de réparer la toiture du Presbytère en raison de son "*état de grand délabrement*". Ses réparations se chiffrent à 184 francs.

Dans le compte-rendu du Conseil municipal en date du **17 avril 1881**, nous apprenons que la commune possède depuis l'acquisition du Presbytère également la fontaine "*qui fluait dans la basse cour du Presbytère et dont la source est au bas du coteau du Sablon appartenant à M. François Bernachot*". M. le Curé J. George avait lui-même acquis en 1855 par acte la source de M. Commandeur sans oublier la concession personnelle que M. François Bernachot a accordé dès 1841 à M. le Curé. Par ses différents actes, M. Bernachot avait clairement donné le droit à M. Commandeur "*de fouiller le bas du coteau du Sablon pour y recueillir les eaux qui en sortent*". En 1881, le Curé Lachanaz, successeur du Curé bienfaiteur J. George et premier locataire du Presbytère, fait des travaux à ses frais (!) sur les tuyaux en terre cuite qui s'étaient pratiquement entièrement bouchés. Il les fait remplacer par des tuyaux en ciment avec l'autorisation du Conseil municipal. Au même temps, il décide de faire fluer la moitié de l'eau de la source sur la place publique. La commune sera dorénavant dotée d'une fontaine sur la place publique ce qui représente un "*grand avantage pour les habitants du village et en particulier pour l'école des garçons*".

Le 23 mars 1881, M. Bernachot fait assigner le Curé Lachanaz par le tribunal de Bourgoin-Jallieu et "*demande une indemnité pour les dommages que lui ont causés ces travaux*".

C'est alors le début d'une incroyable **saga de l'eau** sur St. Sorlin de Morestel ...!

Le 26 mars 1881, après avoir entendu l'exposé des 2 parties (F. Bernachot et Curé Lachanaz), le Président du tribunal réfute la demande de M. Bernachot, ce qui n'impressionne nullement ce dernier. Pas plus tard que le 30 mars 1881, M. Bernachot fait assigner M. le Maire à comparaître le 2 avril 1881 par-devant M. le Président du tribunal. Il soutient qu'il n'a eu aucune indemnité pour les dommages causés par les fouilles.

Lors du Conseil municipal du **25 janvier 1883**, donc presque 2 ans après le début de l'affaire, une lettre de Monsieur Audrat, avoué de la commune de Saint-Sorlin est lue lors de la réunion par M. Chavanel, maire de la commune. M. Audrat annonce dans sa lettre que le jugement dans l'affaire Bernachot n'est pas encore rendu et que M. le Président du tribunal souhaite "*tenter un dernier effort*" pour obtenir un règlement à l'amiable. Cette lettre énumère les différents titres ou actes concernant ladite fontaine et doit permettre aux conseillers de se prononcer sur un éventuel règlement à l'amiable :

Le premier titre de propriété est celui du 1<sup>er</sup> mars 1844 signé par le Curé Joseph George. Dans ce titre, M. Bernachot lui permet de rechercher des eaux sous le coteau du Sablon, tout en sachant que cette eau sera destinée à son usage personnel. D'après M. Audrat, ce titre de propriété n'est ni une vente, ni une donation, mais seulement une permission temporaire. M. Bernachot restant propriétaire de cette eau pouvait la vendre comme il l'a fait. Ainsi, en 1846, M. Commandeur devient acquéreur d'une pièce de terre d'environ 5 hectares confinant le nouveau presbytère et en convertit une partie en prairies. Par acte en 1847, M. Bernachot vend à M. Commandeur le droit de fouiller le bas du coteau du Sablon pour y rechercher des eaux et les conduire à sa prairie.



Quelques jours après la rédaction de cet acte, M. Commandeur se rend chez le Curé George avec lequel il était en bon rapport et lui dit : "*M. le Curé, je suis propriétaire de votre fontaine. M. Bernachot vient de me la vendre. M. le Curé en homme bien avisé lui répondit : M. Commandeur, j'en suis bien aisé ; je sais que j'ai affaire à un bonhomme (un homme bon) et que vous ne m'en priverez pas. Et M. Commandeur lui répond : Oui, Monsieur le Curé, vous pouvez être tranquille, je ne vous contrarierai pas*".

Quelque temps après cet échange entre le Curé George et M. Commandeur, les héritiers de ce dernier décident de mettre en vente le terrain acquis par M. Commandeur. Le Curé George prévoyait que suite à cette vente, l'eau de sa fontaine pouvait lui être enlevée et décide alors d'acheter à la date du 31 décembre 1855 une parcelle du terrain joignant sa cure ainsi que toute l'eau que M. Bernachot avait vendue à M. Commandeur. En raison de ces différents actes, la commune qui achète en 1859 le Presbytère au Curé George, considère avoir également acquis "*le droit de se prévaloir de l'eau .... provenant du coteau du Sablon ..., et dans le cas où cette fontaine viendrait à tarir ou à diminuer, le droit de pratiquer des fouilles audit coteau du Sablon*". D'autant plus que la commune avait fait faire des travaux sur les tuyauteries et avait fait édifier une maçonnerie à la prise d'eau. Ces réparations furent faites pour le compte de la commune et le montant en fut prélevé au budget additionnel de 1866. M Bernachot lui-même avait assisté comme membre du conseil municipal (maire

de la commune de 1871 à 1874) à la séance et avait signé ce budget. De plus, les habitants de la commune avaient été très surpris de la revendication de M. Bernachot " qui n'a même eu lieu qu'après l'achèvement des travaux ; lesquels travaux ont été exécutés au vu et au su journaliers de M. Bernachot ... ". Suite à ces débats au sein du Conseil municipal, ce dernier reste convaincu " et c'est le dire général, que si M. Bernachot a fait assigner la commune de Saint-Sorlin pour revendiquer cette eau, c'est qu'il croyait pouvoir se faire donner une somme quelconque ".

**Le 25 janvier 1883 le Conseil municipal refuse alors à l'unanimité, à M. le Maire, l'autorisation de procéder à un arrangement amiable.**

C'est la fin de la saga de l'eau sur la commune de Saint-Sorlin ...M. Bernachot ne poursuit pas ses réclamations auprès de la commune.

Il faudra attendre le début de l'année 1907 pour apprendre qu'en date du 16 mars 1907, le prix annuel de la location du presbytère a été fixé à 50 francs. Les frais d'impôts, d'assurance et d'éventuelles réparations locatives seront à la charge du locataire. La durée du bail est fixée à 10 ans.

L'abbé Seigner contracte un bail pour la location du presbytère en date du 15 mai 1907. Ce bail sera prolongé le 7 septembre 1919 de 6 ans avec le Curé Seigner.

Lors du Conseil municipal du 8 septembre 1918, on constate que la fontaine du presbytère ne donne plus d'eau et comme la commune doit l'eau au presbytère, des réparations urgentes deviennent obligatoires. Il est alors décidé de remplacer les conduits obstrués par le calcaire par des conduits en plomb de dimension plus grande. Le montant des travaux s'élève à 240,30 francs.

Le 9 février 1924, le Conseil résilie le bail ; le nouveau bail reproduit toutes les clauses et conditions de l'ancien bail au nouveau desservant (50 francs annuel). C'est le Curé Michallat, qui va succéder à l'abbé Seigner dans le Presbytère en 1924.

Le 4 mai 1938, le Préfet rejette la délibération concernant le bail, le total des charges revenant à la commune (impôts fonciers et assurance incendie) s'élève à 101 francs. Le Conseil fixe alors la location à 110 francs par an.

Le 23 juillet 1938, l'Evêché refuse d'accepter l'augmentation de la location. Dans un but d'apaisement, le Conseil fixe de nouveau la location du presbytère à 50 francs par an.

Le 17 mars 1961, nous apprenons par le Conseil municipal que l'alimentation de la fontaine par l'ancienne canalisation est supprimée et est remplacée par un abonnement souscrit au Syndicat des Eaux de Dolomieu - Montcarra. C'est donc l'arrivée de l'eau courante au presbytère ! Le coût de l'abonnement sera payé par la commune.

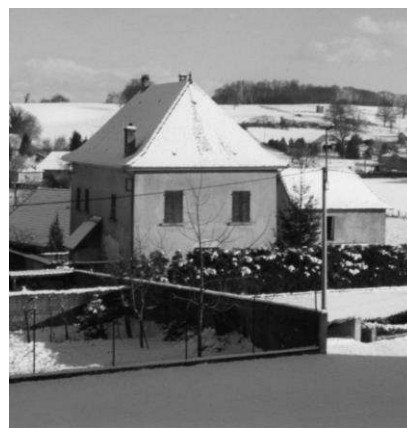
A la séance du **9 juillet 1966**, le maire informe le conseil municipal des diverses demandes de réparation présentées par M. le Curé : Il faut procéder à la réparation de la salle à manger (plancher, tapisserie, électricité). Pour cela, le conseil décide de faire établir un devis. Le **16 avril 1967**, le maire fait part au conseil municipal des travaux indispensables qu'il y aurait lieu de faire à la toiture du presbytère et en particulier à la zinguerie. MM Ducarre et Desvignes de Vézeronce établiront un devis pour ces travaux. En 1968, le montant de la location annuelle du presbytère est fixé à

1 franc (à notre avis " symbolique ") et passe le 1<sup>er</sup> août 1972 à 5 francs. Monsieur le Percepteur des Avenières précise que selon la loi des finances de 1972, le minimum d'un titre de recette communale est de 5 francs. Le 6 août 1972, en accord avec le Curé, le Conseil municipal décide l'installation d'un compteur électrique à la Cure. Mais le 14 novembre 75 (3 ans plus tard !), ce même projet d'installer un compteur électrique à la Cure est abandonné en raison du prix de 2 000,00 francs qui est jugé trop élevé. Le 12 mars 1976, le Conseil municipal prend la décision d'installer une fosse septique avec puits perdu et de faire repeindre les volets par un employé communal. A la séance du Conseil municipal du 28 mars 1981, on apprend que l'indemnisation pour l'incendie du presbytère s'élève à 53 020 francs, le montant du devis pour les réparations s'élèvent cependant à 56 494 francs. Durant 1984, des travaux sont effectués (sanitaire, plâtrerie, peinture et faïence) et un crédit devient nécessaire afin de louer de nouveau le presbytère après le départ du dernier curé, le Père Rey en 1983 (??). Ces travaux doivent être terminés pour le 15 juin 1984.

A la séance du Conseil municipal du 29 avril 1994, il a été évoqué la possibilité de vendre la cure car "ce bâtiment entraîne plus de soucis que de satisfaction dans le domaine de la location". **Le 17 juin 1994, le Conseil municipal confirme sa volonté de vendre la Cure au prix de 400 000 francs.** Le 12 octobre 1995, un compromis de vente a été signé. Le premier acquéreur de la Cure est la famille Li-Hip et en 2001 c'est la famille Botton qui achète la maison de la Cure. Elle y habite actuellement. Avec la vente de la Cure en 1995, une page d'histoire locale s'est définitivement tournée.



Photos de la cure en 1995



**Augmentation du loyer du presbytère de 1987 à 1994 :**

Année	Augmentation en %	Loyer en francs
1987	7,33%	
1989	3%	
1990	5%	1 802,00
1991	3,5 %	1 865,00
1992	3,0%	1 921,00
1993	2,3%	1 965,00
1994	2%	2 004,00

Les 8 curés ayant habité le nouveau presbytère de Saint-Sorlin :

1845 - 1877 : Curé Joseph George

1877 - 1888 : Curé Lachanaz

1888 - 1924 : Abbé Seigner

1924 - 1930 : Curé Michallat

1930 - 1939 ( ?) : Curé Imoberdorf

1942 - 1959 : Père Carbonnel

1959 - 1961 : Père Robert

1961 - 1983 ( ?) : Père Rey

## Le catéchisme à la cure



*Le curé Imoberdorf  
à gauche sur la photo*

Marcelle et Madeleine Mollet racontent :

Elles ont suivi les cours de catéchisme avec le **Curé Imoberdorf** durant la période de la guerre. Les premières années, les cours furent dispensés dans la cuisine de la Cure actuelle, pièce située à droite en rentrant. Cette pièce était légèrement surélevée et on devait "monter" dans la cuisine sur une espèce de plan incliné. Les élèves s'asseyaient sur des bancs sans dossier et il y avait toujours un tableau noir avec de beaux dessins, adaptés aux cérémonies de l'Eglise, par exemple la tête du Christ recouverte de la couronne d'épines, au moment des fêtes pascales. Ensuite, les cours de catéchisme ont été dispensés dans la salle située sous la sacristie, où le Curé se servait d'une longue baguette lui permettant de rappeler, si nécessaire, les enfants à l'ordre. Marcelle et Madeleine nous racontent que les cours de catéchisme d'une durée de 30 minutes en général, avaient lieu tous les jours entre deux cours de classe. L'instituteur avait l'habitude d'accompagner les enfants jusqu'à la porte "bleue" située en prolongation de l'Eglise ce qui doit correspondre aujourd'hui à peu près au parking derrière l'église. De là, les enfants rejoignaient la Cure.

Pratiquement tous les enfants scolarisés allaient en cours d'instruction religieuse à partir de 6 ans jusqu'à 13 ans. Lorsque le Curé Imoberdorf, un ancien missionnaire au Dahomey, était malade, il était remplacé par le Curé Veyret. Celui-ci venait en vélo de Vézeronce. Marcelle et Madeleine se souviennent d'un dimanche où il arriva sur son

vélo en soutane et surplis flottant, avec une grande ceinture et coiffé de sa barrette. Les enfants faisaient leur 1<sup>ère</sup> communion vers 9 ans et la Communion solennelle à 12 ans. Ils renouvelaient habituellement la Communion solennelle à l'âge de 13 ans. La confirmation était célébrée quand l'Evêque passait dans la paroisse ou une paroisse voisine et ne demandait pas de préparation particulière. A l'occasion de la Communion solennelle, un prédicateur venait durant 3 jours dans la paroisse. Il présidait les 2 messes du dimanche matin et les Vêpres l'après-midi. Les prêtres des alentours étaient présents pour interroger les enfants pour l'examen qui avait lieu 10 jours avant la Communion. Il n'y a jamais eu personne de "recalé". Les Curés des alentours et l'Archiprêtre de Morestel étaient habituellement présents à la célébration de la Communion solennelle. Les enfants catéchisés obtenaient tous les mois des notes de caté qui étaient ensuite commentées par le Curé Imoberdorf du haut de la chaire le dimanche lors de la messe.

Madeleine et Marcelle nous précisent : *" Pendant les 3 jours de préparation, nous étions dispensés de l'école. De même, les enfants désignés comme enfant de Chœur (3 enfants) pour accompagner le prêtre les jours de funérailles, avaient la permission de s'absenter de l'école pendant la durée de la cérémonie. En ce temps-là, ils allaient jusqu'à la maison du défunt pour chercher le corps. Ils emportaient la Croix, un cierge et le bénitier. C'est une époque bien révolue... "*

Elles nous rappellent également que lors des Vêpres le jour de la Communion solennelle, les enfants portaient une couronne décorée des fleurs du moment (fin mai, début juin) et se rassemblaient autour de l'autel pour entamer le cantique suivant :

*" Prends ma couronne, je te la donne.  
Au Ciel, n'est-ce pas, tu me la rendras (bis) "*



*La cure, aujourd'hui en 2010*

Nous remercions tout particulièrement le Père Coffin de la Maison diocésaine de Grenoble pour son soutien précieux. Il nous a fourni des renseignements très utiles sur l'Abbé George recueillis aux Archives de l'Evêché et dans le livre intitulé " Histoire des communes de l'Isère, tome Arrondissement de la Tour du Pin ".

*Claudia Cannell et Nicole Ducreux*

## Le " Couvent "



Sur la route de Vasselín se trouve le bâtiment que beaucoup nomment encore " le couvent ". C'est la maison habitée actuellement par la famille Durrenbach. En 1830 la parcelle 195 du cadastre napoléonien comprenant ce terrain et le terrain voisin appartient à Joseph Teillon dit Reynaz. Joseph Teillon est né à Saint-Sorlin de Morestel en 1768, il se marie à Thuellin en 1791 avec Jeanne Coche.



Il décède en 1852 à l'âge de 84 ans et en 1854, c'est son neveu Joseph Benoît qui devient propriétaire de la parcelle. Joseph Benoît a marqué l'histoire de Saint-Sorlin, il fut maire de 1855 à 1862. Il décède le 20 mai 1863 comme l'atteste l'inscription sur sa tombe au cimetière. Il était marié depuis 1847 avec Marie Teillon de Curtin et sur les matrices cadastrales, c'est elle qui apparaît ensuite comme propriétaire jusqu'en 1881.

A cette date la parcelle est divisée en deux. Une partie (l'actuel terrain sur la route de Vasselín) revient à Adélaïde Paradis, nièce du couple Benoît-Teillon, et l'autre, celle où se trouve la maison habitée par la famille Durrenbach devient propriété de Jean Seigner, curé à Curtin.

*NB : Jean Baptiste Seigner fut curé à Saint-Sorlin de 1888 à 1924 et finalement n'était pas apparenté à Louis Seigner sociétaire de la comédie française.*

A ce moment-là, il n'est pas fait mention d'une quelconque construction à cet emplacement.

En 1904, on note que Jean Seigner est propriétaire à Saint-Sorlin.

Case 190	
Pour	M. <i>Spiguet Jean propriétaire à St Sorlin</i>
1929	M. <i>Comité d'Education Populaire - St Sorlin s. Nouvel</i>
19	M.
19	M.
19	M.
19	M.
19	M.
1	A 195 <i>St Sorlin</i>
2	195 <i>d<sup>t</sup> d<sup>t</sup></i>
	<i>école libre</i>
	<i>90</i>
	<i>100</i>
	<i>600</i>

Enfin en 1929 dans le nouveau cadastre le propriétaire n'est plus Jean Seigner, mais le Comité d'Education populaire à Saint Sorlin de Morestel et il est noté que la propriété se compose comme suit : école libre, maison.

Qui donc a fait construire cette maison et quand ? Peut-être le curé Seigner. Il aurait souhaité la présence à Saint-Sorlin de religieuses pour soigner les personnes âgées. La maison avait-elle un rapport avec ce projet ? Il s'y installe pour sa retraite. Il y mourut en 1930. Donc, c'est un an avant son décès que la maison devient propriété du Comité d'Education Populaire, mais il n'y avait plus d'école libre depuis longtemps.

Pour revenir à cette école libre un tableau au point de croix nous apprend que le curé Lachanaz a été le fondateur de l'école congréganiste.



Au centre, le corps du curé Lachanaz exposé dans l'église.

La fondation de cette école se situe donc entre 1877 et 1888.

En glanant des renseignements aux archives auprès des religieuses de Murinais on apprend :

- Le 23 octobre 1896, une demande est faite pour annexer un pensionnat à l'école primaire privée par Marie-Thérèse Borot. Un avis favorable est donné par l'académie pour le pensionnat le 11 janvier 1897.
- Marie Borot : sœur Marie Albert était religieuse de Notre Dame de la Croix.

Elle était née à Nivolas le 30 juillet 1848, est entrée à Murinais où elle a pris l'habit le 5 septembre 1865, et où elle prononce ses vœux le 7 septembre 1869. De 1869 à 1873, elle enseigne à Coublevie.

- Le 11 janvier 1897 : il est noté "La Révérende Mère apprend que Sœur Marie Albert, titulaire de la nouvelle\* école à Saint-Sorlin est gravement malade.

\* Nouvelle école : l'expression dans les annales des Sœurs ND de la croix de Murinais signifie que les sœurs y enseignent à nouveau depuis peu.

- Le 27 mars : la supérieure visite les maisons... Saint-Sorlin entre autres.

- Le 10 janvier 1898 : opération de Sœur Marie Albert à l'hôpital Saint Joseph à Lyon.

- Sœur Marie Albert décède le 12 juillet 1903, elle est inhumée à Murinais dans le cimetière des sœurs.



Murinais (Isère) Vue aérienne  
l'Eglise et le Couvent des sœurs  
Notre-Dame de la Croix.

L'école sera définitivement fermée en 1902. Elle apparaît le 22 juillet 1902 dans la liste des " établissements congréganistes qui se sont volontairement fermés et dont le personnel s'est retiré ". Une demande de réouverture au mois d'août de la même année est rejetée par le Conseil Municipal. (Voir l'ouvrage Saint Sorlin de Morestel autrefois). L'école était tout d'abord située dans la maison Guyenard puis dans le couvent (Geo Chavanel). Les religieuses résidaient sans doute au même endroit.

## Une maison diversement utilisée...

Mais ces bâtiments, au cours des années, ont abrité diverses activités :

- Il y eut des colonies de vacances avec des garçons venant de Croix-Luizet. Madeleine et Marcelle Mollet ont connu Paul Mangold qui a participé à cette colonie.

- Pendant la guerre, des jeunes filles vinrent en vacances au Couvent. Nous avons eu la chance de rencontrer Aimée Rapp, venue un jour revoir les lieux.

Elle témoigne de ce séjour :

*" Toutes ces jeunes filles étaient élèves du Pensionnat du Sacré Cœur du Point du Jour, quartier du 5<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, où, selon les instructions du Maréchal Pétain, avait été ouvert un centre d'école ménagère pour que ces futures mères de famille connaissent leur rôle à tenir dans la société. Nous avons ainsi appris le repassage, la couture, la cuisine et également la sténographie et la dactylographie.*

*Tout ceci m'a servi dans la vie quotidienne ainsi que dans mon activité professionnelle.*

*Du séjour, je me souviens que nous logions dans ce que vous appelez le Couvent. En 1943 nous ne connaissions pas cette dénomination ou je ne m'en souviens pas.*

*Nous couchions dans la salle de spectacle (ce qui a dû plus tard être le théâtre) et notre réfectoire était installé sur la scène. Notre toilette, sommaire, se faisait à tour de rôle au puits que j'ai reconnu. Notre nourriture était des meilleures. Le bon lait bourru que nous allions boire, la crème que nous rapportions avec des pommes de terre pour faire des gratins succulents. En 1 mois j'ai pris presque 10 kilos au désespoir de maman question de mes vêtements qui devaient être achetés avec des tickets.*

*Les seuls mauvais souvenirs de ce séjour enchanteur : je suis revenue à la maison avec des poux et à mon retour j'ai appris que mon frère aîné, qui s'était d'abord caché, avait dû ensuite partir au STO et je l'ai retrouvé chez nous ; il s'était évadé du STO après avoir fait un sabotage où il avait été affecté : l'atelier de réparation du chemin de fer du Reich, du 17 mars 1943 au 24 juillet 1943. Je vous donne cette indication, car ceci situe mon séjour dans votre village ".*



Aimée Rapp, devant le puits du "couvent"

Des photos complètent ce témoignage :



Aimée Rapp est à l'extrême droite



Lors d'une promenade (on reconnaît les Cités) Sur la 2<sup>ème</sup> photo les jeunes filles promènent leur professeur avec une jambe cassée dans une petite remorque.

Le groupe des jeunes filles et leurs professeurs

Aimée Rapp est au second rang, à l'extrême gauche, vêtue en clair.

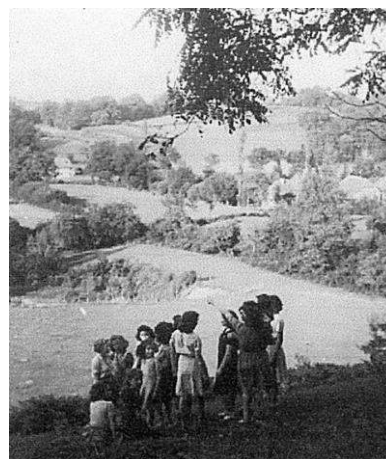




Dans le jardin



En promenade



en haut de l'ancienne carrière

- Pendant la guerre, également, des enfants réfugiés, ont habité cette maison et Marcelle Mollet se souvient que certains fréquentaient l'école de Saint-Sorlin. Dans le livre " Saint-Sorlin autrefois " Monsieur et Madame Gilet expliquent qu'ils connaissaient une dame\* institutrice à Grenoble, quartier de la Bajatière, qui venait en vacances à Vasselín et qui cherchait un lieu pour se réfugier avec sa classe maternelle, à la campagne.

\* Madame Terra ?

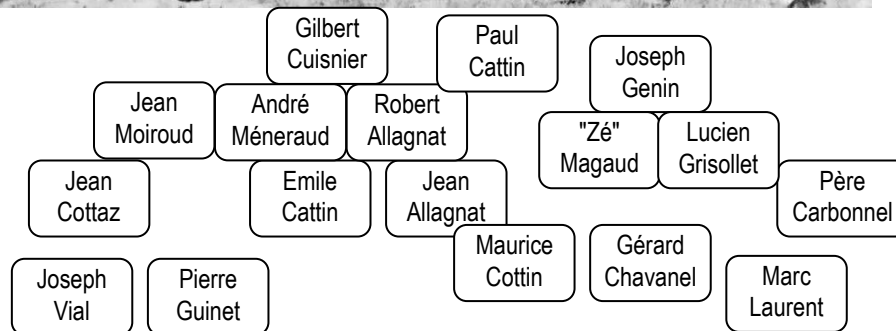
La paroisse de St Sorlin lui avait permis de s'installer au " couvent " (années 43-44). Très peu de gens, dans la population, savaient qu'il y avait des juifs parmi ces enfants.

- Avec l'arrivée du Père Carbonnel en 1942, le bâtiment attenant à la maison se transforma en salle de théâtre.

De nombreux Saint-Sorlinois furent les acteurs talentueux de " Knock ", " Le comte de Monte Cristo ", " Les misérables " et de bien d'autres pièces ou sketches.

*" Pour les préparations théâtrales, certaines pièces demandaient davantage de répétitions. Ça se passait toujours en soirée. Pour certaines " actrices " travaillant en équipe à l'usine ne sortant qu'à 21h00, on commençait à répéter la pièce en débutant par le III<sup>ème</sup> acte, par exemple, en attendant leur arrivée. Malgré l'heure tardive à la sortie on s'attardait souvent à bavarder, contents d'être ensemble ; c'était un bon moment partagé " .*

En 1952, les bénévoles ci-dessous agrandirent la salle en construisant la scène à l'extrémité Nord du bâtiment. *" Pour la construction de la nouvelle scène, il fallait percer le mur du fond. Jean Allagnat se souvient qu'avec Jo Genin, ils ont eu la peur de leur vie. Au cours du travail auquel participait M. Collomb, maçon de la Frette à Saint-Sorlin, une partie du mur s'est écroulée. Ils se sont retrouvés miraculeusement sains et saufs après une grosse frayeur " .*



Et les jours de représentation, les gens se pressaient nombreux dans la salle où des fauteuils en velours rouge, venant d'un cinéma, avaient été installés sur un sol en gradins.

- Plus tard, fin des années 60 début des années 70, le club des jeunes de Saint-Sorlin y fit fonctionner avec succès un ciné-club.

Que d'aventures ! Il fallait réceptionner le film qui arrivait par le train de l'Est, avoir un projecteur, assurer le chauffage de la salle avec le poêle à bois pas toujours coopératif, aller acheter les bonbons que l'on vendrait à l'entracte...

Le groupe faisait le tour du village pour proposer des cartes d'abonnement pour l'année.

Et c'est ainsi qu'une assistance compréhensive face aux problèmes matériels inattendus : une salle plutôt froide pour " La bataille de l'eau lourde ", des bobines inversées pour " Billy le Kid ", visionna avec plaisir " Fanfan la tulipe ", " Quelque chose d'autre " et d'autres films...

Il faut dire que les postes de télévision étaient encore rares dans les foyers de Saint Sorlin !

## Et le terrain ?

Il était donc propriété d'Ursule Adélaïde Paradis née le 20 février 1864 à Veyrins. Dans les années 1940, elle fait don de ce terrain au Comité paroissial.

En 1949, des volontaires se mettent au travail et transforment ce terrain.



Des tombereaux de gravier pour le terrain.

Grands et petits au travail



Et c'est ainsi qu'on peut lire dans la revue paroissiale "Chez nous" de janvier 1950 ...

*Bravo ! En un clin d'œil, serait-on tenté de dire, le terrain, situé à côté de la salle paroissiale, a été transformé par une équipe joyeuse de volontaires. Il faut vous dire que ce terrain était très en pente et il était impossible aux enfants d'organiser des jeux, encore moins de jouer aux boules. Il fallait le remettre d'aplomb, c'est-à-dire l'abaisser d'un côté et relever de plus d'un mètre de l'autre.*

*Cent mètres cubes de terre ont été remués pour obtenir ce résultat, ce qui représente 70 tombereaux et quelques centaines de brouettées. Deux journées, l'une en février et l'autre en décembre de cette année ont suffi, grâce à une vingtaine de jeunes et d'hommes pleins d'entrain et de bonne volonté.*

*Les amateurs de basket et de boules pourront s'en donner à cœur joie !*

*Que tous ceux qui ont pris part à ce travail magnifique soient vivement remerciés et félicités !*

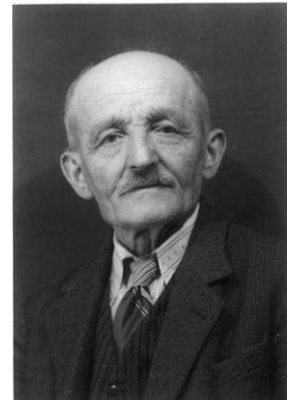
*Abbé Carbonnel*

Adélaïde Paradis se retire chez les religieuses. Elle décède à Saint Jean de Bournay le 12 février 1951. Elle repose dans le cimetière de Saint-Sorlin avec Joseph Benoît et son épouse Marie Teillon.

*Mireille Rivier*

# Louis Claudius GENIN

## Maire de St Sorlin de 1926 à 1959



Louis Claudius Genin naît à Saint Sorlin le 20 octobre 1888. Ses parents le prénomment couramment Claudius en souvenir de son frère aîné Claude disparu à l'âge de deux ans. Un petit frère Joseph complète la famille trois ans plus tard. Leurs parents exploitent une modeste propriété agricole et, dès leur plus jeune âge, les enfants participent aux travaux des champs.



Toute la famille s'installe dans une maison acquise, route de Vasselin où Claudius passera toute sa vie.

A l'école communale, Claudius s'avère un enfant vif, curieux et appliqué. Ayant acquis des bases solides en orthographe et calcul, il obtient son Certificat d'Etudes Primaires. Il décide alors de rester à la ferme et en devient bien vite le responsable, après le décès de son père alors qu'il n'a que seize ans. Il quitte son village pour la première fois pour accomplir son service militaire à Briançon où il découvre les paysages de haute montagne.

Août 1914 : le tocsin sonne et le village qui compte 700 habitants, se vide de sa belle jeunesse. Claudius Genin est affecté " au train " et passe plusieurs années en Alsace. Il en admire les vignobles, les maisons coquettes et fleuries et le patriotisme de ses habitants. Une guerre longue et meurtrière... Saint-Sorlin paie un lourd tribut, et ceux qui reviennent sont terriblement meurtris. Claudius et son frère rentrent tous deux et reprennent le travail de la terre.

Lors des élections municipales de 1919, Claudius Genin entre au Conseil Municipal. Il est élu Maire en 1926, à la suite de la démission de Jean Orcel. La même année, il épouse Marcelline Mollet, native elle aussi de Saint-Sorlin. Ils auront deux enfants; Joseph né en 1927 et Marie-Louise en 1929.

En 1924, l'électricité arrive au village. Avec son conseil, le maire veille à l'extension de ce réseau qui apporte tant de confort à tous les hameaux. Plus tard, avec le développement des industries, il faudra l'entretenir et le renforcer.

Très tôt dans son mandat, Claudius Genin fonde une section locale d'assurance Mutuelle contre l'incendie. Il en est le président pendant quarante ans et encourage

inlassablement ses administrés à assurer leurs maisons et bâtiments. Il se substitue éventuellement aux assurés défailants.

Les années 30 s'écoulent lentement. Les saisons rythment les travaux des champs et les usines de textile ronronnent seize heures par jour, apportant du travail à une population dont les petites exploitations ne suffisent plus à nourrir toute la famille, et retardent ainsi l'exode rural. Claudius Genin reçoit souvent à son domicile, la visite des gendarmes de Morestel, qui font la tournée à bicyclette, dans les communes du canton :

*" Alors Monsieur Genin, rien à signaler ? "*

La réponse est toujours négative. Saint-Sorlin est un village sans histoires...

Toutefois, un fait divers vient troubler cette quiétude. L'agression par des malfaiteurs en quête d'argent, du père Cottaz dit Cabot qui habitait seul une maison isolée à Regon. Sitôt alerté, Claudius Genin porte secours au blessé qui gisait sous son lit (il mourra deux jours plus tard à l'hôpital), alerte les gendarmes, suit l'enquête et la reconstitution du crime.

Le secrétariat de mairie est assuré, en général, par l'instituteur du village. Claudius Genin apprécie successivement la compétence et les services de Messieurs Jarret, Gilet, Lacroix puis de M. Villard, instituteur à Vézeronce. Mais les heures d'ouverture de la mairie sont restreintes et très souvent les administrés viennent au moment du repas au domicile du maire pour une signature... un renseignement... ou un conseil.

Le Conseil municipal vote le budget communal principalement alimenté par les impôts locaux, et gère les dépenses : entretien des bâtiments (écoles, logement des instituteurs...), entretien des chemins vicinaux souvent ravinés ou enneigés l'hiver, entretien des fontaines publiques et des lavoirs, indemnités allouées au garde-champêtre ou au cantonnier... etc.

1939 - 1945 : nouvelle guerre à laquelle la France n'est pas préparée... C'est la débâcle et l'abdication en 1940... l'occupation de la France par les Allemands... la résistance et en 44 - 45 la libération totale du territoire. Plusieurs de nos soldats sont faits prisonniers et ne reviennent qu'en 45. Un seul nom s'inscrit sur le monument aux morts : Adrien Donnet, tué dans la Somme. Le Maire et son conseil veillent à faire rapatrier son corps pour rendre hommage à son sacrifice par une cérémonie officielle et pour qu'il repose dans la terre de ses ancêtres.

Cette période 1939 - 1945 a été très difficile : peu de moyens de communication par manque de voitures et de carburant, pénurie de produits manufacturés ou importés, moindres récoltes par manque de semences et d'engrais, augmentation de la population à nourrir. Très vite, est installé un système de rationnement par distribution en mairie de cartes d'alimentation : pain, sucre, pâtes, café, voire vêtements et chaussures. Toutefois, dans nos campagnes, la population ne souffre pas trop de la pénurie : les produits laitiers, la volaille, les légumes du jardin assurent le

quotidien. Mais chaque famille est très sollicitée par une parenté citadine qui vient régulièrement se ravitailler à la campagne.

Viennent ensuite des temps plus rigoureux : les réquisitions. Chaque récolte (blé, pommes de terre) est pesée ou évaluée et chaque ferme doit en remettre une certaine quantité à un service contrôlé par l'occupant. De même, pour la livraison d'animaux de boucherie (vaches et veaux). Sous la responsabilité du maire, chaque propriétaire doit, à tour de rôle, répondre à ces exigences. Décisions difficiles et souvent contestées ! Claudius Genin a dû faire preuve de beaucoup d'équité et de diplomatie et parfois d'autorité pour résoudre ces problèmes.

La libération apporte une certaine détente. Plusieurs années seront cependant nécessaires pour effacer les cicatrices de cette période troublée. La vie reprend son cours au village. La mécanisation facilite les travaux agricoles mais beaucoup de petites exploitations disparaissent progressivement. Très vite également les usines de soieries sont victimes de la concurrence étrangère. Le modernisme, le confort frappent à nos portes.

Dès les années 1950, plusieurs maires de la région se réunissent pour élaborer un projet d'adduction d'eau courante dans nos villages. Le Syndicat des eaux de Dolomieu voit le jour et assurera les travaux : Saint-Sorlin sera alimenté en 1963.

Claudius Genin, réélu régulièrement à la tête de Conseil Municipal, pense toutefois raisonnablement, au cours de ces années 1950 à passer la main. Il reçoit la médaille de bronze de la mutualité agricole et en 1958 la médaille d'honneur communale et départementale pour ses services accomplis. Mais sa plus grande joie et récompense sera, avant de quitter la scène publique, d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, par publication au Journal Officiel du 1er novembre 1958, suite à la demande de Mr Berthoin sénateur de l'Isère.

Par un froid dimanche de janvier 1959, c'est la fête à Saint Sorlin. Claudius Genin est honoré de la présence du Sous-préfet de La Tour-du-Pin, de M. Perrin député maire de Morestel, de M. Paul Mistral sénateur de l'Isère, des maires des environs, de la population de Saint-Sorlin et de ses proches.



De gauche à droite  
M. François Perrin, député  
Joseph Genin (fils de Claudius)  
Marcelline Genin (épouse de  
Claudius)  
M. Paul Mistral, sénateur  
M. Missemer, sous-préfet  
**le récipiendaire, Claudius Genin**  
M. Alexandre Berlioz, maire de  
Thuellin.

Très ému, il reçoit des mains de son ami Alexandre Berlioz, maire de Thuellin, cette décoration qui récompense une vie d'honnêteté, de rigueur et de dévouement à sa commune. Ne disait-il pas couramment qu'il n'était pas seulement le maire, mais surtout le commis de tous les habitants. Un " commis " qui a donné le meilleur de lui-même à ses compatriotes. Les discours évoquent bien sûr tout son mérite mais aussi les sentiments d'admiration et de reconnaissance de ses administrés et des autorités présentes. En le décorant, M. Berlioz s'exprime ainsi : " *J'ai l'impression que nous payons aujourd'hui une dette de reconnaissance envers un brave homme*". Du reste, pendant de longues années, cette fonction de maire était bénévole. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que les maires des petites communes rurales toucheront une modeste indemnité. Claudius Genin répond simplement... non sans exprimer sa fierté et sa joie, et en remerciant tous les intervenants.



*Andrée Donnet, au nom de la population de Saint-Sorlin, remet une gerbe de fleurs à Monsieur Genin.*

Il ne se représentera pas aux élections de 1959. Son adjoint Joseph Laurent sera élu maire. Son fils Joseph sera adjoint pendant douze ans.

Au cours de ce long mandat de trente trois ans, Claudius a été largement secondé par son épouse Marcelline, discrète, travailleuse et si généreuse. Rêvent-ils tous deux de retraite ?

Du moins vont-ils vieillir ensemble tranquillement pendant une quinzaine d'années, s'intéressant et participant aux travaux de la ferme, notamment de la vigne, entourés de l'affection de leurs enfants et petits-enfants.

Claudius Genin décède à son domicile le 17 février 1974, dans sa quatre-vingt sixième année.

Ce portrait dicté par le cœur se veut sincère. Grâce à la confiance accordée si longtemps par la population, Claudius Genin a tracé dans le village qu'il aimait, un profond sillon. En tenant compte des possibilités de l'époque et des événements historiques qui se sont succédés, je sais qu'il a géré notre commune avec fermeté certes, mais avec le souci du bien commun, en bon père de famille et je souhaite que ceux qui l'ont connu en gardent un souvenir ému et reconnaissant.

*Marie-Louise, sa fille*

# Routes et chemins

Le mot chemin apparaît dans notre langue vers 1080. Il provient du latin populaire *camminus*, et désigne une voie qui permet d'aller d'un lieu à un autre.

Le mot route, utilisé depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, proviendrait du latin médiéval *rupta* qui a donné en simplifiant *rupta* puis *route*. Il s'agit là de la voie de communication par terre.

Chemins et routes ont joué un rôle primordial dans la longue histoire des hommes.

*Vers 2600 avant JC, l'Égypte a déjà des routes empierrées qui servent notamment au transport des matériaux nécessaires à la construction des pyramides. Mais de tous les peuples de l'Antiquité, ce sont les Romains qui font les meilleures routes. Un réseau remarquablement bien organisé, d'intérêt militaire et commercial à la fois, rayonne de la capitale vers toutes les parties de l'Empire.*

*En Europe, le Moyen Âge a très largement utilisé les voies romaines ; certes, des routes empierrées subsistent mais il s'agit la plupart du temps de routes de terre ou de gravier.*

Borne milliaire à Saint Clair de la Tour  
Mesure romaine qui valait 1000 doubles pas soit 1481,5 mètres



*L'époque moderne voit la construction d'un réseau routier qui se densifie et c'est au XVIII<sup>e</sup> que de nouveaux procédés de revêtement sont découverts, en particulier par l'Écossais Mac Adam. Ce dernier, ingénieur, imagine le procédé qui porte son nom : une couche de pierres concassées mêlées à du sable, le tout aggloméré au moyen de rouleaux compresseurs. Ce macadam va être amélioré par du goudron, du bitume et divers produits évoluant avec les années.*

Dans les comptes-rendus de conseils municipaux de Saint-Sorlin de Morestel, on trouve beaucoup plus souvent le terme de chemin, et rarement celui de route. Intéressons-nous à l'un et à l'autre.

Au départ, il est bon de différencier le domaine public et le domaine privé.

La commune a deux sortes de chemins :

- **des voies communales** dépendant du domaine public de la commune et destinées à l'usage de chaque citoyen. Ce sont elles pour lesquelles il y a obligation d'entretien et cela représente une charge conséquente pour des municipalités à faibles moyens. Elles sont numérotées ainsi : le plus petit numéro correspond à la voie la plus importante au moment de son classement. Ainsi trouvait-on des VC1, VC2... dans toutes les communes. Par la suite, les plus importantes ont fait l'objet d'un classement dans la voirie départementale après mise aux normes de la commune.

- **des voies ou chemins ruraux** qui appartiennent au domaine privé de la commune ; ils ne sont pas assujettis aux règles du domaine public de la commune. Les chemins ruraux peuvent passer du domaine privé au domaine public en prenant de l'importance. Il est alors question de classement, cette opération nécessite une enquête publique. Notons que certains chemins, autrement appelés " droit de passage " sont à usage limité de propriétaires privés et ils sont sur des terrains privés.

### ***Petit lexique***

***Les chemins vicinaux*** : ce mot vient du latin *vicinus* qui signifie *voisin* ; on qualifie ainsi un chemin qui fait communiquer des villages ou des hameaux. Ils sont rattachés au domaine public. Leur nouvelle appellation est *voie communale*.

***Les chemins VO (vicinaux ordinaires)*** : il s'agit peut-être de l'ancienne dénomination des chemins départementaux.

***Les chemins de grande communication*** : ce sont des voies plus importantes comme leur nom l'indique, on peut les comparer à nos routes nationales du XX<sup>e</sup> siècle qui sont devenues départementales tout récemment. Ils relèvent du domaine public et comme les voies communales représentent un bien inaliénable ne pouvant être ni vendu ni cédé.

***Les chemins intermédiaires (exemple le 16B)***, ce terme n'est pas couramment utilisé.



*Cette borne orne le rond-point du boulevard Victor Hugo à La Tour du Pin*

Des bornes jalonnaient les routes. A l'origine elles étaient en pierre. La tête était rouge pour les nationales et jaunes pour les départementales. Ces bornes étaient des points kilométriques. Mais avec les modifications sur les routes et les façons de mesurer les bornes sont devenues des repères PR (point de repère). Elles sont aujourd'hui remplacées, à l'initiative de chaque département, par une borne plate sur un piquet métallique par exemple.

Les chemins qui permettent aux villageois d'exercer leurs activités sont un souci constant pour les municipalités. La lecture des comptes-rendus de conseils municipaux depuis l'origine des registres (fin XVIII<sup>e</sup>, avec une interruption de 1803 à 1819) nous en donne de vivantes illustrations : là, un chemin délaissé, ici une pétition, plus loin un descriptif très détaillé des chemins vicinaux avec leur longueur, leur nom.

Ainsi en 1821, l'étendue des " domaines vicinaux " est de 4800 mètres de longueur, les élus " ont présumé qu'il serait nécessaire de faire 400 journées à bras et 100 journées à voiture " pour le remettre en état. Avec un tel diagnostic on imagine comment sont nos chemins : " ils sont généralement mauvais et remplis de glacières pendant l'hyver ". (1829)

Pour tenter de mieux les connaître, nous allons remonter à la source des informations et des témoignages en les examinant l'un après l'autre. " A tout seigneur, tout honneur " commençons par la D 16.

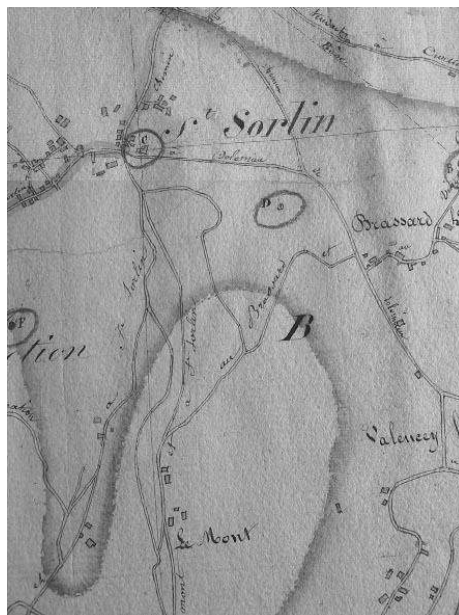
### La D 16 de Morestel à la Tour du Pin



#### ▪ Quel est son ancien tracé ?

Sans doute faut-il parler d'anciens tracés au pluriel. Sur une des cartes de Cassini datée de 1733 (vue à la Maison de Pays fin 2009) nous ne découvrons pas le tracé qui nous intéresse mais deux autres routes dans notre Nord-Isère : L'une part de Lyon, passe à " Meizieux, Crémieu, Passin, Morestel, Vézeronce, Curtin, Veirin, Granieu, Aouste, Chimillin, Romagnieu, Le Pont de Beauvoisin... " Plus au sud, nous retrouvons toujours au départ de Lyon le tracé de la D 1006 (ex RN 6) par La Verpillière, Bourgoin, La Tour du Pin, Les Abrets...

Le cadastre napoléonien (années 1820-24) détenu en mairie de Saint-Sorlin, montre plusieurs petits tracés : après le village, en direction de La Frette, le chemin se divise en trois embranchements, puis en plusieurs autres ramifications. Nous ne trouvons pas de dénomination précise à cette époque pour la D 16 qui n'existe pas officiellement.



La route principale est celle qui passe par le bourg de Dolomieu puis La Chapelle. Le livre de Guy Gardien sur Bordenoud (juin 2009) confirme ce fait. Il écrit : *" la route passant par le centre du village (Dolomieu) était, après de lourds et coûteux travaux, à peu près carrossable au sortir de la Révolution "*. Or, le sous-préfet veut créer une nouvelle route qui relierait plus directement Morestel à La Tour du Pin en passant par le centre de Saint-Sorlin, la Frette, Bordenoud et évitant le long détour par Dolomieu. Mais la municipalité de ce village s'y oppose (1829).

*" En 1816, des dépenses considérables ont servi à améliorer la route de Saint-Sorlin à La Chapelle. Si ce projet avait lieu, toutes ces dépenses deviendraient inutiles. De plus, elle serait préjudiciable en détournant les communications. Ce chemin serait inutile vu qu'il serait isolé au milieu des forêts, sans habitants sur son voisinage, ce qui mettrait en péril ceux qui le pratiqueraient faute de secours s'ils se trouvaient dans le besoin.*

*Enfin, cette route ne serait d'aucune utilité pour les voituriers ; les pentes et contre pentes qu'elle traverserait leur offriraient un aspect effrayant qu'ils ne pourraient traverser sans recourir aux chevaux de remonte "*.

En 1836, M. de Mépieu, sous-commissaire de la route, demande l'avis de la commune de Saint-Sorlin sur la direction à donner à la nouvelle route, sa largeur, le nombre d'années sur lesquelles il conviendra de répartir les travaux et la dépense. Le Conseil municipal propose de la faire faire dans le vallon au fond (ou au bout) duquel passe le chemin actuel et que l'on ne donne que 5 mètres de largeur non compris les fossés.

En fait les différents tracés devaient être assez proches : en 1849, des parcelles de l'ancien chemin *" sont devenus inutiles de par leur contiguïté avec la nouvelle voie "*, mais nous ne pouvons, faute de plan, avoir une vision très précise. Le résultat final était bien *" d'améliorer la viabilité qui présentait les plus grands obstacles "* et de réaliser un itinéraire direct.

Et les témoignages ?

Pour Georgette Chavanel, née en 1920, la route pour aller à La Tour du Pin est le chemin qui part de Brassard, passe devant chez Monsieur Vincent et Gilbert Batier.

Joseph Donnet (1917-2002) évoque, lui, le chemin de Regon : *" le petit chemin qui monte, qui est presque rebouché, c'était la route qui existait avant qu'ils aient fait celle-là, elle sortait derrière les Chavanel "* (aujourd'hui famille Marchand Bordet).

Daniel Buttin né en 1942 confirme ce que dit Joseph Donnet : *" pour aller à La Frette, l'ancienne route c'était, passé Arnaud, pas le chemin de la Combe, mais le chemin d'après. C'est là qu'elle passe, elle longe, elle passe dans mon parc et elle ressort derrière Chavanel "*.



En descendant de la Frette par le chemin de Regon  
(à hauteur du vignoble)

On se demande si cette mémoire orale concerne la nouvelle route des années 1830 ou plutôt celle des années 1930 où des virages dangereux ont été coupés. Gageons qu'il s'agit un peu des deux à la fois et qu'avant la D 16 que nous connaissons, plusieurs possibilités étaient offertes aux villageois pour accéder au plateau de La Frette, puis poursuivre si besoin en direction du sud vers La Chapelle et La Tour du Pin.

▪ **Le début des travaux selon les registres**

Le 30 avril 1829, le conseil "*ratifie le chemin vicinal de Morestel à la Tour du Pin par la Frette conformément au tracé de Monsieur le commissaire voyer*". Les travaux s'élèveront jusqu'à 2500 francs pour "*l'ouverture totale du dit chemin sur tout Saint-Sorlin en 3 ans*". Vu la somme élevée, le concours des communes proches est demandé : Morestel, Vézeronce, Vignieu, Vasselin, Curtin et Sermérieu "*proportionnellement au degré d'utilité qu'elles retirent de l'exécution du projet*". Le 1<sup>er</sup> juillet de la même année, le conseil est réuni avec les 10 plus imposés : il délibère sur les moyens d'accomplir ce "*grand projet*" car "*rien ne doit arrêter l'impulsion donnée par les autorités supérieures*". Outre les 5 centimes additionnels\*, chaque contribuable fournira pendant les années 1829/30/31, deux journées de prestation de toute nature c'est-à-dire de travail selon ses moyens.

\* le centime additionnel est un supplément d'impôt proportionnel à l'impôt principal.

▪ **Acquisition de terrains pour le "*chemin neuf*"**

C'est Pierre Magaud qui a été nommé inspecteur par le préfet pour diriger et surveiller les travaux dès 1829. Monsieur Magaud réclame un expert pour les estimations de biens que la route traverse : le conseil nomme Enri Trouillier de Vézeronce.

Dans un premier temps, on parle de l'arpentage des terrains cédés par Vincent et Girard (1831). Ce dernier accepte le prix de 50 centimes le mètre carré de terrain. Pour Vincent, c'est Auvergne, huissier à Morestel, qui note que l'estimation est "*loin d'être en rapport avec la valeur vénale (valeur estimée en argent) des propriétés de ses mandataires*" mais il accepte pour le "*bien général*".

1842 : le conseil approuve la vente de "Commendeur de Courbelin", parcelle de terre pour servir d'emplacement au chemin Morestel La Tour du Pin (15 ares pour 230 francs).

1849 : une longue liste de vendeurs non payés depuis les actes administratifs de 1837 apparaît à la séance du 4 février :

1) Buttin Thomas, Taconnet Barthelemi  
et Mollet  
2) Cottaz André légionnaire  
3) Favre Jacques  
4) Guinet Benoît, tailleur  
5) Monnet Antoine  
6) Magaud Georges

7) Pilaud Claude  
8) Reymond Joseph  
9) Reymond Antoine, les héritiers  
10) Besson Pierre  
11) Reymond Etienne  
12) Rojon Jean

Une somme de 692 francs est versée et ce sera la commune qui paiera les vendeurs.  
1851 : vente des parcelles de l'ancien chemin de Morestel à La Tour du Pin ; quelques-unes de ces parcelles doivent être réservées pour en faire des gares destinées à l'entrepôt de matériaux d'empierrement. *" Il convient de céder au sieur Jean Bejui les parcelles contigües à sa propriété en compensation de ce qui lui a été pris pour le second tracé "*.

▪ **Des noms qui évoluent**

*Pour la D 16 :*

*1829 : le chemin vicinal de Morestel à La Tour du Pin*

*1842 : le chemin vicinal de grande communication N°16 de Morestel à La Tour du Pin*

*1883 : le chemin N°16*

*1955 : le chemin départemental 16*

*Pour le personnel technique :*

*1829 : Monsieur le commissaire voyer : de " veier " (officier de justice), le nom change de sens sous l'influence du mot voie et devient " voyer " (officier chargé des voies publiques). L'agent voyer est le nom porté naguère par les ingénieurs du service vicinal. Une autre source précise que le voyer, en latin viarius est l'inspecteur des chemins. Il est placé sous l'autorité du préfet depuis 1836 et du Conseil Général depuis 1867.*

*L'agent voyer cantonal et l'agent voyer d'arrondissement sont des termes utilisés jusqu'en 1932, dans nos registres.*

*En 1933, c'est un ingénieur qui a la responsabilité du service vicinal.*

*1938 : L'ingénieur TPE (travaux publics de l'Etat) de Morestel se nomme Monsieur Samuel.*

*1950 : Le service des Ponts et chaussées, puis celui de l'Equipement sont des appellations récentes et familières à nos oreilles. Officiellement, c'est en 1940 que le service vicinal est rattaché aux services des Ponts et chaussées.*



Les cantonniers des Ponts et Chaussées de La Tour du Pin qui entretenaient une partie des routes de Saint-Sorlin

Emile Joy de Dolomieu – Germain Bonnaz de Saint-Sorlin – Albert Gonin de La Tour du Pin, responsable du chantier, ? en 1950 devant les Cités

### ▪ La construction et l'entretien de la D16

Le 18 février 1830, les dépenses pour ce chantier sont fixées à 4000 francs, soit pour les travaux, soit pour l'acquisition des terrains. Le 3 avril 1833, on vote le "rôle de prestation en nature" pendant 3 ans consécutifs : 133 pères de famille, fils ou domestiques ont été répertoriés l'année précédente et doivent fournir deux journées de travail par individu. Cette pratique de travail sur les chemins va durer plus d'un siècle, on la retrouve presque chaque année dans les textes avec les tarifs et les modalités. Elle se pratique à bras (rétribuée 1,25 francs), avec un cheval seul (2 francs), un cheval attelé et conducteur (3 francs), 2 chevaux attelés et conducteurs (5 francs) mais aussi avec une ou plusieurs vaches, des mulets ou des ânes (une vache, 65 centimes). Elle est valable pour l'entretien des chemins vicinaux et pour les chemins de grande communication N° 16, 19 et 44.

Centimes additionnels, prestations en nature, taxes vicinales, telle est la litanie qui se déroule au long des pages et des années pour le budget de la D16 et des autres voies. Parfois, cela n'est pas suffisant, il faut alors voter une imposition extraordinaire.

*En 1846, il est écrit que toutes les ressources communales ont été utilisées pour le chemin de grande communication 16 (et le 19). Les autres dépenses n'ont pas été honorées, en particulier le traitement de monsieur le desservant (prêtre), le garde-champêtre, le secrétaire de mairie. Ces créanciers réclamant avec insistance, la commune emprunte 1000 francs à Louis Claret de Vézeronce. De plus la vente des eaux d'écoulement des marais va renflouer les caisses de la commune. (Ce sujet sera développé dans une prochaine revue.)*

Les frais restent importants pour la commune même si les chemins de grande communication sont en partie subventionnés par l'Etat. Courant XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle, apparaît le terme de contingent : c'est la part des charges de la collectivité pour ceux-ci. Plus tard, le service des Ponts et Chaussées, réglementé par la loi du 29 septembre 1948, calcule le montant de l'indemnité forfaitaire, se charge de l'étude des projets, de l'exécution des travaux, des dossiers d'alignement, de déclassement... Pendant près de deux siècles, avec un trafic qui augmente régulièrement, la D16 exigera soins et deniers, aussi bien de l'Etat que des communes traversées. A Saint-Sorlin, les virages et les fortes pentes rendront plus aigus les problèmes d'entretien d'une route devenue de plus en plus indispensable. Aujourd'hui on ne peut qu'éprouver de la gratitude pour le sous-préfet en poste en 1829, les élus et les villageois qui ont porté ensemble ce beau projet.



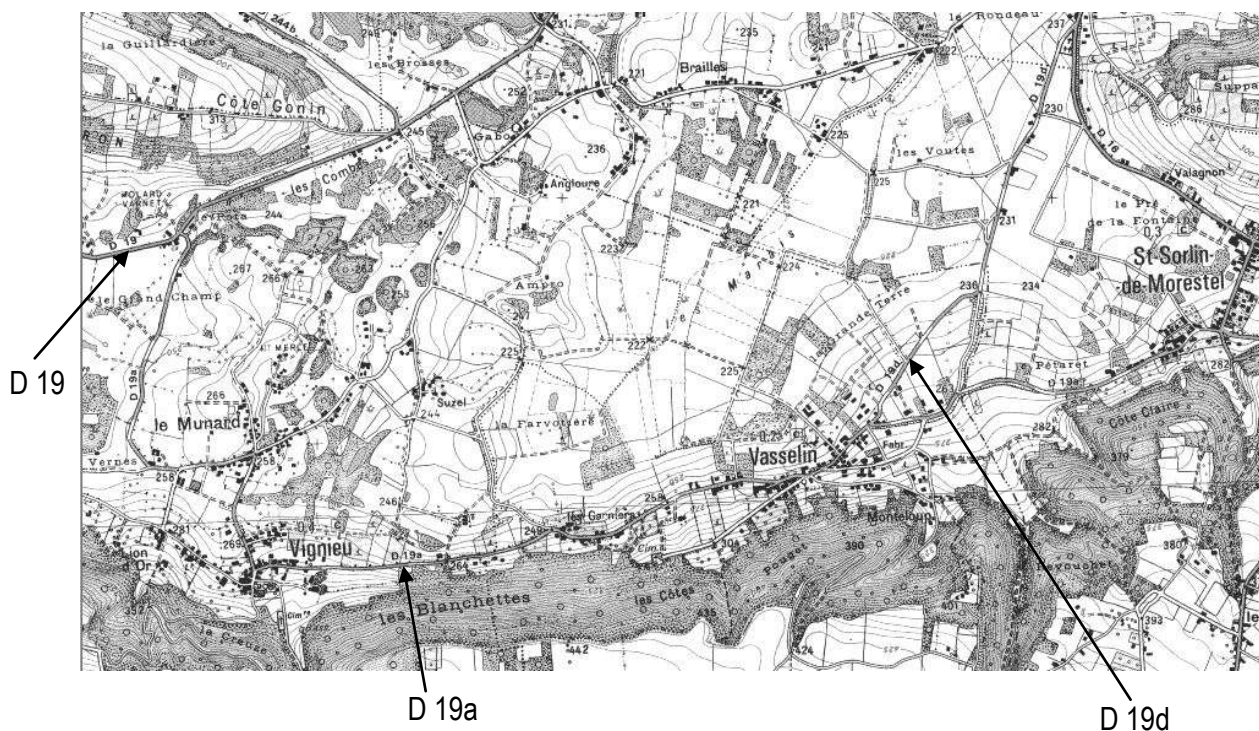
## D'autres chemins importants

### ▪ La D 19 appelée autrefois chemin 19

En 2010, la D 19 commence à Flosaille, passe par Versin, le bas de Saint-Chef, traverse Arcisse, Charray, le centre de Vézeronce puis rejoint la D1075 sous le bourg de Curtin.

On note également le tracé de la D19a qui débute après les Ayes, rejoint le Munard puis le centre de Vignieu, les Garniers, Vasselín et le centre de Saint-Sorlin.

Au Nord-Est de Vasselín, elle devient 19d en direction du cimetière de Vézeronce.



Reportons-nous au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Dès 1836, le conseil de Saint-Sorlin est sollicité pour la construction du chemin N° 19, de "Curtin à la forêt de Flosaille" : il répond par la négative, tout accaparé qu'il est par le chemin N° 16.

En 1838, on apprend que la "direction primitive" a été changée : initialement elle devait passer par Brailles et "présentait quelques avantages pour la commune". Mais ayant été "rejetée par Charray sur un point très éloigné de la commune, celle-ci ne pourra nullement s'en servir et c'est à tort qu'elle a été considérée comme y ayant intérêt".

Malgré sa demande d'être retirée de la liste des communes qui doivent concourir à la dépense, on constate que dès 1842 le chemin 19 est "à charge" au côté du chemin 16 et qu'il y restera de façon définitive. Les votes négatifs de trois années successives (1838-39-40) n'auront pas porté leurs fruits et c'est un contingent de 640 francs qui est assigné à la commune pour le chemin de grande communication de la forêt de Flosaille à Curtin (19 mai 1840).

- La D 16b appelée autrefois chemin N° 44



Elle démarre au bas de la rue principale du village, traverse Brassard, le Dru puis le bourg de Dolomieu, le Lancelot, Sorlin et rejoint la D16 au Hameau des Palleteaux, sur la commune de La Chapelle de la Tour.



Article  
Dauphiné  
Libéré  
2009

Derrière la palissade la route de Dolomieu, tout droit celle de Morestel. Les Palleteaux ont bien changé d'un siècle à l'autre.

Le 5/5/1861, le conseil de Saint-Sorlin reçoit un rapport de l'agent voyer d'arrondissement demandant à ce que ce chemin de 7671 mètres soit amélioré. Il faudrait " l'élargir, rectifier les pentes trop raides, le pourvoir d'une bonne chaussée d'empierrement, lui donner une largeur de 6 mètres ou 5,5 mètres " selon les cas. La dépense totale y compris l'achat des terrains serait de 8739,80 francs et la compagnie des chemins de fer du Dauphiné participerait avec 2500 francs. Cette dernière veut établir un service de diligence entre Morestel et La Tour du Pin, service pour lequel il faut une chaussée convenable, et offre de l'argent à condition que les

travaux soient terminés le 1<sup>er</sup> août prochain ! Pour Saint-Sorlin, la somme à payer serait de 619,90 francs (200 en argent, 419,90 en prestations).

Après délibération, le conseil considère que le chemin N° 16 *" est en très bon état de viabilité, bien plus ferme et plus uni que ne pourra l'être de longtemps celui de Dolomieu "*, plus direct aussi. Il n'a pas envie de contribuer à l'entretien de deux chemins qui aboutissent au même endroit, d'autant plus que *" les relations de Saint-Sorlin avec Dolomieu sont à peu près nulles "*. Il vote cependant une contribution de 300 francs pour ce *" chemin intermédiaire "* car *" toute amélioration d'un chemin traversant la commune est avantageuse "*.

En février 1862, il est encore question du chemin intermédiaire : le président a réglé à l'amiable avec presque tous les propriétaires qui ont cédé du terrain pour son élargissement soit :

Colombin Joseph, Magaud Sophie, Cottaz Claude, Magaud Joseph, Bejui Joseph, Bejui Jean, Rosset Joseph, Platroz Alexandrine, Platroz Claude, Cochet Chrisostome, Coquaz Jean, Platroz Antoine, Claret Louis, Magaud Ennemond, Buttin Thomas, Genevey François, Thevenet Joseph, Girerd Marie.

**1869, dépenses obligatoires de la commune** : elle contribue à l'entretien des chemins de grande communication 16, 19 et du chemin d'intérêt commun N°44. Ainsi notre chemin intermédiaire a-t-il une nouvelle appellation.

Quelques deux décennies plus tard, le préfet invite à délibérer à propos de la régularisation et de l'élargissement du chemin d'intérêt commun N°44, dans la traversée du hameau du Lancelot : notre commune rétorque que cette partie n'est pas utilisée par les habitants et demande à être dispensée de cette réflexion et ... participation.

Enfin, à l'orée du XX<sup>e</sup> siècle, le 16/11/1919, on note un *" vote de suppléments de contingents pour les chemins de grande communication N°16, N°19, N°144 "*. On constate que le chemin a gagné un galon et l'on s'étonne de cette transformation de 44 à 144 ! Serait-ce bien le même ?

C'est sans doute dans la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle, que l'appellation D16b lui a été octroyée. Aujourd'hui, comme nos prédécesseurs, nous constatons toujours que cette route quoiqu'importante, est moins fréquentée que la D16.

## Les chemins vicinaux

**Généralités** : on commence et on finit par les journées de prestation !

Dès 1821, le conseil délibère sur les prestations en nature dont nous avons déjà parlé pour la D 16 : le préfet a donné son *" autorisation "* le 1<sup>er</sup> septembre, on fixe leur prix à 15 sous la journée à bras, 3 francs la journée à deux chevaux, 4 francs avec trois.

Quelques 20 ans plus tard (le 27/11/1840), on déplore les dégâts causés dans une grande partie des chemins vicinaux et communaux du fait des inondations. Il faut aussi débayer la place publique et prendre garde aux *" eaux qui se dirigent contre*

*l'église : l'humidité pourrait faire des dégradations considérables ". Les journées se feront donc de suite et on continuera le travail jusqu'à ce qu'il soit définitivement achevé.*

Par la suite, on constate que l'Etat (en 1867 avec Napoléon III), surveille de près la situation du réseau des chemins vicinaux. A Saint-Sorlin, on est satisfait du rôle joué par les chemins 16 et 44 qui relient les habitants avec des voies plus importantes. Quant aux deux autres chemins de moindre importance (menant à Vasselin et à Curtin), leur largeur actuelle est de 5 mètres, ils sont améliorés chaque année avec les prestations. Le conseil juge qu'il est opportun de les laisser en 2<sup>ème</sup> catégorie et qu'il n'est pas nécessaire d'établir des fossés.

Le 27/10/1867, le Préfet, par arrêté, exige que les chemins vicinaux ordinaires soient classés par ordre d'importance, ce qui est fait :

- 1) chemin de Vasselin à Saint-Sorlin : commence à la limite de Vasselin, traverse le village de Saint-Sorlin, se termine au chemin d'intérêt commun n° 44, longueur 1610 mètres.*
- 2) chemin de Saint-Sorlin à Curtin, commence au chemin d'intérêt commun n° 44, passe à la Combette, se termine à la limite de Curtin, longueur 550 mètres.*
- 3) chemin de Vasselin à Vézeronce, commence à la limite de Vasselin, passe aux Voûtes, se termine à la limite de Vézeronce, longueur 970 mètres.*
- 4) chemin des Voûtes, commence sur le chemin de grande communication n° 16, se termine au chemin de Vasselin à Vézeronce n° 3, longueur 165 mètres.*
- 5) chemin du marais, commence au chemin de Vasselin à Vézeronce n° 3, traverse les marais, se termine à la limite de Vézeronce à Brailles, longueur 810 mètres.*
- 6) chemin de Brassard à Curtin, commence au chemin d'intérêt commun 44, traverse le village de Brassard, se termine à la limite de Curtin, longueur 855 mètres.*
- 7) chemin de Brassard à La Frette, commence au chemin d'intérêt commun 44, passe près des maisons Chavanel (aujourd'hui Prost) et Berlioz (aujourd'hui Leriche) au Mont, se termine au chemin de grande communication n° 16, longueur 1750 mètres.*
- 8) chemin de la mairie, commence au chemin de Vasselin à Saint-Sorlin n°1, passe à côté de la mairie, rejoint le même chemin n° 1 précité, longueur 190 mètres (vers la ferme Genin actuellement, l'ancienne mairie se trouvant maison Guyenard).*
- 9) chemin de la Frette, commence au chemin de grande communication n° 16, près de la maison Varnet (aujourd'hui Gendre), passe près de la maison Joanan( aujourd'hui Policart), rejoint le chemin n° 16, longueur 1040 mètres.*

**Le chemin vicinal V.O. n° 1 de Saint-Sorlin à Vignieu par Vasselín, chemin de 2<sup>ème</sup> catégorie :**



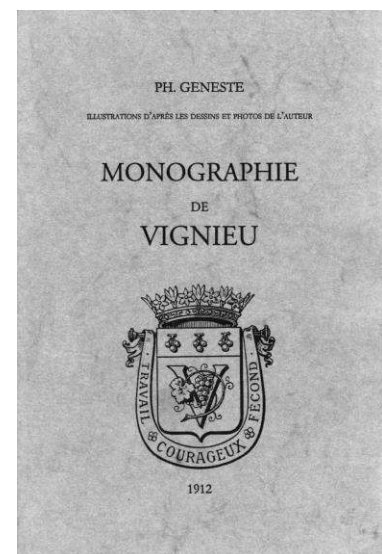
Etant le premier dans le classement précédent, il est normal que le conseil s'en préoccupe régulièrement. L'administration, par le biais des agents voyers, fait des propositions semblant toujours disproportionnées aux élus, à propos de l'élargissement et des fossés, par exemple. Ainsi, en 1863, est-il rappelé que la largeur réglementaire est de 5 mètres avec une rigole de 50 centimètres. Néanmoins conciliant, le sous-préfet stipule que les arbres fruitiers placés dans les talus ou la rigole, et non gênants pour la circulation, seront maintenus " jusqu'à ce qu'ils tombent de vétusté ", ceci pour éviter dommages et indemnités.

Le conseil rejette cette proposition, " ses relations avec Vasselín et Vignieu étant à peu près nulles ", selon une formule assez courante dans les comptes-rendus. Il étudie cependant le projet d'élargissement en 1864 : il faudrait abattre 65 noyers, 8 mûriers, 529 mètres 80 centimètres de haies vives et acquérir 20 ares 61 centiares de terrain ! Beaucoup de dommages et d'argent pour " de faibles avantages ".

En 1868, on estime la dépense à 2600 francs et l'agent voyer donne 10 ans pour l'exécution des travaux y compris pour deux autres chemins.

*En 1910, sans doute sous l'impulsion de Philippe Geneste alors maire de Vignieu (cf sa monographie de 1912 rééditée en 2004), apparaît le projet de " l'étude et l'exécution d'une route horizontale entre les Molles de St Chef et Saint-Sorlin par Arcisse, Vignieu, Vasselín ". " Elle éviterait la grande boucle par Charray, supprimerait les montées et les descentes entre St Chef, Saint-Sorlin et Vézeronce .... En fait, il s'agit de faire une route par laquelle on soit obligé de passer pour aller ailleurs ".*

*En 1912, nous apprenons que St Chef a refusé définitivement son concours financier à ce projet, notre conseil lui emboîte le pas à la séance du 28/09/1912.*



*On imagine la déconvenue pour M. Geneste qui ne craignait pas de parler de " ruine " pour les quartiers du Centre et du Lion d'Or s'ils n'étaient pas reliés à " la circulation générale " et même de " mort " pour Vignieu, trop à l'écart et difficilement accessible.*

Saint-Sorlin n'oublie pas cependant "son VO n° 1" le reliant à Vasselin sur une longueur de 1170 mètres, demande son amélioration et vote les ressources nécessaires, ayant même recours à l'emprunt. C'est M. Meunier Curtinet entrepreneur à " Montferra ", sollicité pour les travaux, qui restaure le chemin en 1914 et le porte à la largeur réglementaire.

En 1929, la commune demande le classement de ce chemin en grande communication. Même demande en 1930, 1935.

En 1938, M. Samuel émet un projet de remise en état des deux chemins (Vignieu, Vasselin Saint-Sorlin jusqu'au GC 16 et Vasselin Saint-Sorlin Vézeronce) pour un total de 241 628 francs, la part de la commune étant de 18 109 francs. Saint-Sorlin accepte cette proposition.

### **Les autres chemins vicinaux**

- Parlons d'abord du chemin de Saint-Sorlin à Curtin passant par la Combette, autre chemin de 2<sup>ème</sup> catégorie. En 1867, on considère qu'il est relativement important mais que son trafic est faible. Il est amélioré chaque année par les journées de prestation. En 1868, l'agent voyer évoque des travaux pour 1100 francs à faire dans les 10 ans. Ces travaux seront subventionnés par l'Etat et le Département, reste à trouver les ressources sur le plan communal.



- Pour le chemin de Vasselin à Vézeronce, l'agent voyer estime les réparations à 2900 francs (1868). Le conseil considère que ce n'est qu'un chemin de 3<sup>ème</sup> catégorie " à l'utilité bien restreinte "... trafiqué presque exclusivement par les habitants de Vasselin ". De plus, " ce chemin est dans un état de viabilité bien convenable "... rien ne justifie cette dépense ". Bien plus tard (1938), comme dit un peu plus haut, il sera restauré au même titre que les autres.

- En 1843, le chemin de " Valensay " est cité : " une journée sera employée jusqu'à ce qu'il soit praticable ".

En 1867, lors du classement des chemins, le conseil évoque le chemin de Valancey, situé entre Brassard et les moulins dits de Valancey, d'une longueur de 770 mètres. Il le compare au chemin de Revousset situé entre la limite de Vasselin et le chemin de la

Frette (940 mètres de long) : tous deux n'ont qu'une importance relativement faible. Le conseil propose le déclassement sauf à les conserver comme chemins ruraux d'une largeur de 4 mètres. La proposition est acceptée.

Intéressons-nous ensuite aux chemins de la Combe et du Déchapou.

En 1880 nous lisons : *"Le chemin dit de la Combe, commence près de la borne kilométrique n° 10 du chemin de grande Communication n° 16 et tend au même chemin près de la maison Varnet"* (aujourd'hui Gendre). Selon l'agent voyer, il est long de 1200 mètres et n'a d'autre importance que de desservir les bois et les terres riveraines. La municipalité voulant le faire classer en vicinal ordinaire, les travaux sont évalués à 4500 francs.



*Le départ du chemin de la Combe*

*"Le chemin dit du Déchapou commence au dit chemin de la Combe et tend près de la maison Joseph Rojon (aujourd'hui Guillaud), point où il se relie au chemin n° 9"*. L'agent voyer note qu'il est long de 750 mètres, en très mauvais état et ne peut être fréquenté par les voitures sur une partie de son parcours par suite d'une rampe de 18 à 20 centimètres par mètre. La dépense est évaluée à 5000 francs.



*Le haut du Déchapou*

En 1881, on ajoute à cette demande de classement le chemin partant du Déchapou et arrivant à Grandvent. Il est long de 900 mètres, dessert quelques maisons d'habitation et est d'une certaine importance pour les terres riveraines. Le coût de mise aux normes est estimé à 3000 francs.

Après cette enquête réglementaire sur ces 3 chemins, la commune constate que ses ressources sont insuffisantes et ne peut envisager les travaux préconisés. Cependant, grâce aux journées de prestation, elle espère obtenir un état de viabilité suffisant réclamé par les propriétaires riverains.

En 1884, la mairie fait un choix et limite sa demande de classement aux chemins qui desservent des maisons, soit Grandvent et une partie du Déchapou.

## Pétition

En 1895, un groupe d'habitants de " *Bordenoux* " (Vasselín, Saint Sorlin, Dolomieu) demande la réouverture d'un ancien chemin dans la Combe de Grandvent, et son classement en chemin rural. Le but est de se rendre plus facilement à une source et à un lavoir récemment construit. Le conseil n'accède pas à leur demande car le chemin actuel a été déplacé avant 1837, personne ne s'y est intéressé et ce chemin d'une largeur de plus de deux mètres sur sol ferme et graveleux est suffisant pour le service de la source et du lavoir.



*Le lavoir de Grandvent*

## Litiges

Quelques-uns apparaissent au cours des années tel celui de novembre 1891, mettant en scène un propriétaire au mas de la " *Dégolle, hameau du Mont* " et un fermier communal dont la parcelle jouxte celle du précédent propriétaire. Ce dernier, arguant d'un tracé en pointillé sur le plan cadastral, traverse à pied et avec des véhicules le terrain communal, il en " *résulte des réclamations continuelles de la part d'un des fermiers communaux* ". La mairie décide d'intenter une action en justice contre le propriétaire en question.

## Règlements et époque moderne

En 1941 et 1945, le conseil élabore avec précision un règlement sur l'élagage et le recépage des haies le long des chemins vicinaux et ruraux. Il concerne les arbres, haies, branches...avançant sur le sol des chemins. Une série d'interdictions est formulée quant aux stationnements, dépôts de matériaux, dégradations avec " *les instruments aratoires* ", détérioration de berges, talus et fossés.



*Ancien cylindre au rond-point de Morestel*

En 1950 est annoncé l'achat d'un cylindre et la constitution d'un syndicat cantonal. La commune ayant 10 kilomètres de chemins ruraux voit sa participation élevée (100 000F), elle refuse dans un premier temps.

Mais le 3/02/1951, le rôle du syndicat est précisé tout comme le matériel en voie d'acquisition. Le bureau sera assisté d'un conseiller technique, de Monsieur Jolly ingénieur TPE, chargé de la subdivision des Ponts et Chaussées de Morestel et du percepteur.

Cette fois, le conseil donne son adhésion au syndicat dont la durée est illimitée et élit deux délégués qui sont le maire, Louis Claudius Genin, et l'adjoint, Joseph Laurent.

Enfin, en 1959, nous notons qu'il est difficile de trouver de la main-d'œuvre en vue d'épandre les matériaux pour l'entretien des chemins vicinaux : le conseil donne cet entretien à l'entreprise Dandel de Vézeronce, fournisseur des dits matériaux.

La page des journées de prestation est tournée !

### **Et pour conclure**

- De nombreuses sollicitations : un exemple

La commune n'est pas concernée seulement par les routes qui la traversent, elle est invitée aussi à participer, bien malgré elle, aux projets du secteur.

Le 22/02/1835, nous lisons qu'elle ne soutient pas le projet de route Crémieu - Morestel " très éloignée ", les élus ne se sentent pas concernés. Mais en septembre de la même année, on apprend qu'elle est " obligée " de participer au projet et se voit donc contrainte de lever un impôt extraordinaire.

Ainsi donc, ces routes que nous empruntons si souvent, n'ont pas été créées dans la facilité. Si aujourd'hui, leur entretien reste onéreux, n'oublions pas les sacrifices qu'elles ont exigés de nos aïeux, il y a de cela presque deux siècles.

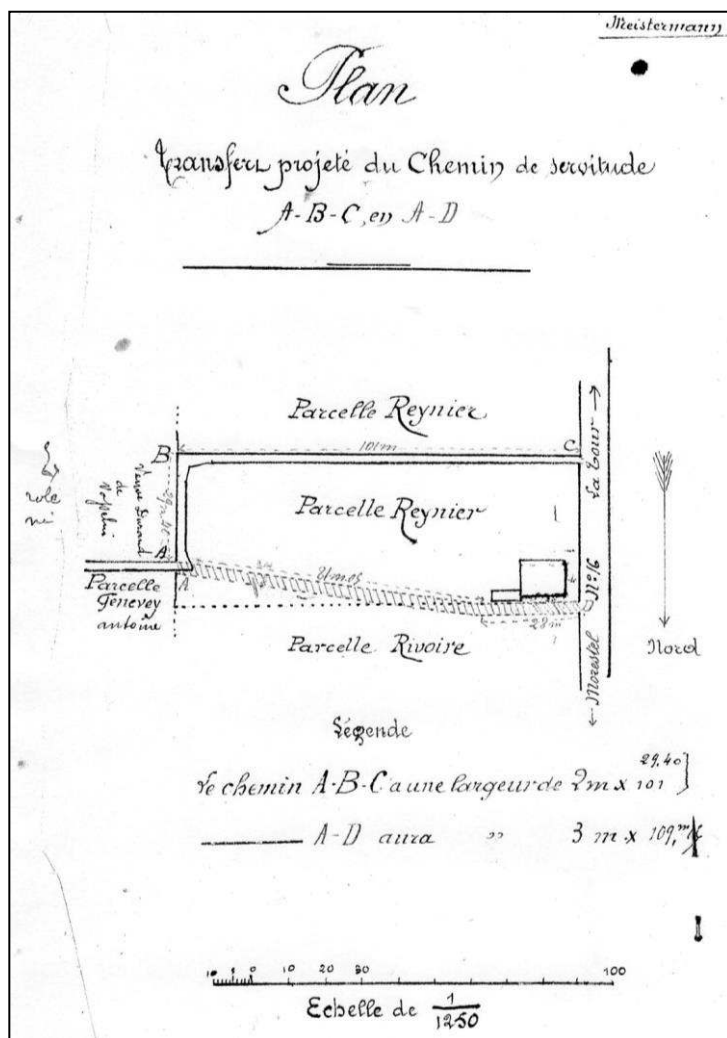
- Modification d'un tracé : un exemple

Le 12 février 1912, Joseph Reynier charpentier et son épouse Reine Philomène, domiciliés à La Frettaz (La Frette), signent un acte concernant un transfert de chemin de servitude, chez Maître Lautrey à Morestel.

Comparaissent également Jean-Marie Genevey cultivateur et son épouse Adèle, Joséphine Guinet ménagère, Jean-Baptiste Guinet cultivateur, Antoine Chavanel, Joseph Rivoire, Henri Thévenet, François Thévenet, Antoine Genevey, tous cultivateurs. Toutes ces personnes sont intéressées par un chemin de desserte large de deux mètres seulement, et qui rend de ce fait l'exploitation de leurs terrains, difficile.

En s'accordant sur un échange fait en toute légalité, les protagonistes bénéficieront du terrain fourni par M. Rivoire, et en conséquence d'un chemin de trois mètres de large qui part de la voie N° 16. Le plan est exécuté par M. Meistermann instituteur public à St Sorlin.

NB : La maison Reynier est aujourd'hui la maison de Claude Reynaud, descendant, arrière-petit-fils de Joseph Reynier. Ce dernier nous a aimablement communiqué des documents.



#### - Les transports

Le 5 novembre 1910, la municipalité reçoit une lettre préfectorale concernant une subvention au service automobile de La Tour du Pin à Morestel.

Comme souvent, le premier réflexe est le refus. Après "mûrissement", deux mois plus tard, on admet le principe de subvention.

Le 2/02/1924, il est fait mention d'un nouveau service d'autobus entre La Tour du Pin et Morestel, le conseil donne son adhésion à ce projet de service supplémentaire, 1/8ème de la subvention sera alloué à l'entrepreneur. Cette subvention (175 F) est encore accordée le 20/08/1932 par 6 voix contre 2. Elle apparaît également le 18 février 1942, il s'agit des cars Allagnat. Notons que les cars Allagnat sont devenus cars Dauphinois puis Faure et qu'ils fonctionnent toujours en 2010.

#### - La vitesse

Le 4/11/1932, on instaure un règlement pour la vitesse des véhicules automobiles : " la vitesse maxima des véhicules automobiles pesant en charge plus de 3000 Kg est fixée à 15 Km à l'heure ", pour les autres, la vitesse maxima est fixée à 25 Km à l'heure.

Quelques 20 ans plus tard, en 1955, on note la réglementation de la vitesse des véhicules dans les traversées d'agglomération sur les chemins départementaux 16 et 16 B : 40 Km/h pour les véhicules de tourisme, 30 pour les poids lourds. La commune suit ainsi l'arrêté préfectoral qui, par ailleurs limitait à 60 et 40 sur les routes nationales et départementales, mais exigeait une vitesse moindre dans les carrefours et traversées de villages.

#### - Des souvenirs et des témoignages

Hubert Bouchard, né en 1915

*" Mon père, Marius Bouchard, avait un magasin de faïence, porcelaine, poterie en gros à Jallieu. Il fournissait les épiciers qui vendaient des bols, des assiettes, des tasses... Il venait souvent à Vasselin chez les deux frères Audoual, potiers, où il achetait différents pots.*



Pot et bonbonnière réalisés à la poterie Audoual

*Mon père avait une 5 CV Mathis, marque de Strasbourg, très connue autrefois. Parfois, je l'accompagnais à Vasselin. Je me souviens qu'en remontant à la Tour du Pin,*

*on prenait la fameuse côte pas goudronnée. La 5 CV avait du mal à monter, souvent le moteur chauffait. On s'arrêtait, on laissait refroidir "*

Bernard Lido, né en 1941

*" A l'achat de la ferme (la maison forte a été une ferme habitée par sa belle-famille), Claude Budin possédait en bordure du chemin de la Combe une carrière, faisant partie de la propriété. Il a été sollicité par l'agent voyer de Morestel, M. Samuel, pour participer à l'empierrement de la RD 16. Avec son tombereau et son cheval, il fournissait du tout-venant (gravier) qu'il extrayait dans la carrière de la Combe "*

Daniel Buttin, né en 1942

*" La route de la Frette a été faite à la main, c'est le grand-père de Robert Budin qui était le maître d'œuvre "*

Joseph Donnet (1917 - 2002)

*" Dans les années 1930, les Budin avaient fait la route, ils avaient coupé les virages qui étaient dangereux, ils avaient même embauché pas mal d'ouvriers, je me rappelle des Chevrier....Y avait pas de pelles mécaniques ni rien, ils le faisaient à la pioche et avec des brouettes, ils coupaient le virage, ils vidaient la terre de l'autre côté. Aimé Budin faisait les traces quand il y avait la neige, il y avait aussi Gonnet de la Frette qui l'aidait "*

Pierre Béjui (1912 - 2000)

*" Il y avait à l'époque les premiers bus Priez, les bus qui faisaient Morestel - La Tour. C'étaient des bus avec des bandages pleins, les roues n'avaient pas des pneus gonflés. Alors, autant vous dire, ça tapait. Les banquettes étaient en longueur, les autres voyageurs se mettaient au milieu, ils se cramponnaient aux barres. On trouvait des morceaux de pneus sur la route tant et plus. Une fois, j'en avais pris un morceau pour faire une gomme "*



Albert Carbon, né en 1925

*" Un jour, mon grand-père revenait de Brassard et la comtesse de Buffière descendait avec sa jument, elle était en amazone. Quand mon grand-père est passé, il a bien reconnu la comtesse, mais ce n'était pas le républicain qui allait s'aplatir. Le cheval se donne peur et la comtesse lui dit : " sortez-vous de là, vous faites peur à mon cheval ". Il lui répond : " le chemin est à tout le monde, c'est le chemin de la commune, j'ai le droit d'y passer. Si vous n'êtes pas contente, c'est la même chose ". Elle voulait lui donner un coup de cravache. Il a pris la bride du cheval, il a dit : " Attention, si jamais vous me touchez, vous et votre jument vous passez dans le trou ". Ça s'appelle le trou de l'épine, vers M. Vincent. Alors là, une auréole dans le pays pour le père Pimbonnet, parce qu'à l'époque, les châtelains, c'était quelque chose "*

---

Précisons d'abord que les dernières années n'ont pas été évoquées, trop récentes à mon gré. Cependant, il serait injuste de ne pas signaler les efforts de toutes les municipalités qui se sont succédé depuis les années 1950 jusqu'en 2010.

Le trafic routier s'est intensifié, les automobilistes et autres utilisateurs sont de plus en plus pressés, avec des véhicules de plus en plus puissants. Aussi nos élus sont-ils préoccupés par l'objectif suivant : comment assurer la sécurité des villageois et le bon déroulement du trafic tout en faisant respecter la loi ?

Nous concluons donc cet article avec la réglementation récente (printemps 2010), à savoir le sens interdit à l'extrémité de la route venant du cimetière et rejoignant la D16, en bordure de la place du village.



Je remercie tous ceux qui m'ont aidée ou prêté des documents, en particulier Bernard Lido qui a participé à une réunion du groupe, Gérard Massot-Pellet et Jean Jolly, trois anciens de la profession, pour leur relecture attentive.

*St Sorlin, le 5 juin 2010, Maryse Budin*

# Les gardes champêtres et les cantonniers

Le premier garde champêtre qui est nommé dans les registres communaux est Alexis DEMOMENT. Il a exercé depuis les années 1800 jusqu'en 1819.

Le 10 juin 1820 le Conseil Municipal, suite à l'autorisation de Monsieur le Sous-préfet nommé Antoine ALLAGNAT, travailleur résidant à Saint-Sorlin, garde champêtre en remplacement d'Alexis DEMOMENT.

Il doit prêter serment devant Monsieur le Sous-préfet et se conformer aux règles et arrêtés relatifs au garde champêtre.

Le 17 mai 1835, le Conseil Municipal le destitue car il n'est plus capable d'exercer les fonctions de garde champêtre à cause de son grand âge et le remplace par Claude TACONNET demeurant dans la commune et jouissant de l'estime publique.

Le 15 mai 1839, le Maire signale à l'assemblée municipale que le garde champêtre, le sieur Claude TACONNET ne veut plus exercer la fonction de garde car son traitement est insuffisant. Le maire expose que la commune n'a pas les moyens financiers d'augmenter son salaire et qu'une personne se présente à un prix plus bas pour exercer la fonction de garde champêtre, que, par conséquent, il faut prendre en compte les intérêts de la commune et que de ce fait il propose pour garde champêtre le sieur Gabriel PERRIER domicilié dans la commune. Le Conseil Municipal le nomme et lui attribue la somme de 150 francs pour son traitement de garde. Il entre en fonction le 1<sup>er</sup> juin 1839 après avoir reçu l'approbation des autorités supérieures. Il cesse d'exercer vers 1851.

Le garde champêtre suivant est Barthélemy BIN. Il prend ses fonctions vers 1851. Il logeait dans une maison propriété de la commune ; celle-ci la fit démolir en 1877 pour pouvoir construire la nouvelle école de garçons.

Il cesse ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 1886 à l'âge de 77 ans après 35 ans environ de bons services.

En mai 1886, le maire expose que l'ancien garde champêtre Barthélemy BIN est sans ressources et incapable de travailler, qu'il est à la charge de son fils chargé d'une nombreuse famille et également indigent. Il propose de venir en aide à cet ancien fonctionnaire de la commune. Une indemnité de secours de 100 francs lui est accordée. En mai 1887, un secours de 110 francs lui est de nouveau accordé. Il décède en mars 1888 à l'âge de 79 ans.

Le garde champêtre suivant est Joseph HUGUET qui entre en fonction en 1886.



En plus de sa fonction de garde, il participe à la surveillance des journées de prestations qui sont effectuées par certains habitants pour l'entretien des chemins et des routes. En 1900, pour ce travail on lui alloue la somme de 60 francs.

Il est chargé également de percevoir la taxe pour les tueries particulières et les viandes particulières.

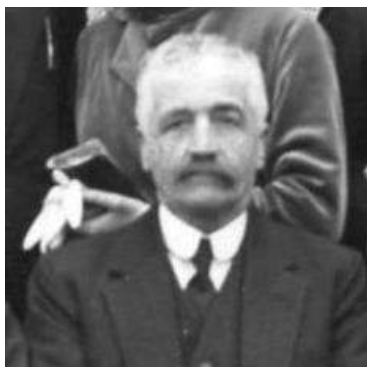
En 1909 la taxe est de :

- Un franc par tête de bœuf, taureau, vache.
- Cinquante centimes par tête de veau âgé de moins de 4 mois, mouton, chèvre, porc, cheval, âne, mulet.

Pour ce travail, la commune lui alloue la somme de 10 francs. Elle alloue également la même somme au vétérinaire.

Il cesse ses fonctions en 1910.

Le 10 août 1911, le Conseil admet à l'assistance des vieillards infirmes et incurables le nommé Joseph HUGUET, ancien garde, à titre d'infirmes et vieillards avec l'allocation mensuelle de 8 francs par mois.



Le garde champêtre suivant est Paul LAURENT nommé en 1910.

En août 1914, il est mobilisé à la guerre. Bénéficiant pour sa femme et ses enfants de l'allocation accordée aux militaires mobilisés pendant la guerre, son traitement de garde champêtre lui est retiré. Celui-ci est versé à son suppléant qui est Lucien BEJUI.

Ce dernier touche en plus une indemnité journalière de 0,50 francs pour la durée de la guerre.

Pendant ce temps, le Conseil Municipal lui attribue une indemnité annuelle de 100 francs car son travail s'est accru du fait des mesures nécessitées par les circonstances du moment.

A la fin du conflit, Paul LAURENT reprend sa fonction de garde champêtre. En novembre 1919, c'est lui et le secrétaire de mairie qui sont affectés à la distribution du sucre.

En mars 1930, le Conseil Municipal regrettant la démission de Paul LAURENT, adresse à ce bon et loyal serviteur ses meilleures félicitations pour le tact, l'intelligence et la discrétion dont il a fait preuve pendant les années passées au service de la commune.

Il décède en 1956.



Le garde champêtre qui lui succède est Jean CHATAIGNIER qui entre en fonction en 1930. Après 15 ans de service, il démissionne au 31 décembre 1945. Il décède en 1961.



Le garde champêtre suivant est Jean-Baptiste ALLAGNAT qui prend ses fonctions en 1946. En 1947, le Conseil municipal porte de 360 francs à 800 francs la somme annuelle versée à la personne chargée du remontage de l'horloge de l'église ; c'est lui qui s'en occupe. En 1948 et 1959, il est désigné préposé marqueur des viandes à l'abattoir de la boucherie Grisolet.

En juillet 1959, il accepte de tenir la place de la mairie en état de propreté, et, de ce fait, son traitement est augmenté en fonction du temps passé à ce nettoyage. Au 31 décembre 1965, il prend sa retraite après 20 ans de bons et loyaux services. En mai 1976, il reçoit la médaille communale. Il décède en 1978.



A compter du 1<sup>er</sup> janvier 1966, la commune décide d'employer à temps partiel un cantonnier auquel on adjoint les fonctions de garde champêtre à temps partiel. Le conseil attribue ces deux postes à Henri ARNAUD qui est le seul à avoir postulé pour ces emplois.

En décembre 1966, il est chargé de l'élagage des peupliers. En février 1968, il est nommé pour effectuer le recensement de la population de la commune. En 1969, avec le fossoyeur, il est chargé de l'exécution de l'arrêté concernant la reprise des concessions au cimetière. Début 1971, il démissionne de ses emplois de garde champêtre et de cantonnier. En mai 1976, il reçoit la médaille communale. Il décède en 1978.



A compter du 1<sup>er</sup> mai 1971, c'est Adrien DONNET, gareur, qui le remplace pour l'emploi de cantonnier à temps partiel.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 1972, c'est lui aussi qui reprend la fonction de garde champêtre pour assurer la police dans la commune, assurer la liaison entre le maire et les particuliers, et faire divers travaux qui ne peuvent être confiés au cantonnier.



Dans son activité de garde il est, entre autres, présent pour les enterrements, c'est lui qui récupère l'argent donné pour les quêtes. Il participe à la remise de gerbes au monument aux morts. Il remonte une fois par semaine l'horloge de l'église. En 1983, il arrête ses activités de garde et cantonnier.



*Armand Page (adjoint) – Martine et Daniel Allagnat – Henri Arnaud – Adrien Donnet – Georges Meyer (maire)  
Marius Allagnat – Mme et M. Baptiste Allagnat  
Au cours de la remise de la médaille communale en mai 1976 à Baptiste Allagnat et à Henri Arnaud*



A compter du 1<sup>er</sup> octobre 1983, c'est René VEROLLET qui devient garde champêtre. Il est rémunéré pour six heures de travail hebdomadaire.

Parmi ses activités de garde, une fois par mois, il ouvre la barrière de la décharge aux habitants de la commune qui apportent gravas, déchets verts et autres pour combler la carrière Charvéron. Il entretient le cimetière, s'occupe des pelouses, du fleurissement de la place et du lavoir de Brassard. Il participe au comice agricole à Saint Sorlin en 1988. Il arrête en 1989.



*René Vérollet avec M Vincent (maire)  
pour le comice agricole en 1988*

En 1984, la commune embauche un cantonnier, David Page de Vasselin, qui exerce sur les trois communes (Saint Sorlin - Vasselin - Vignieu).



Après sa démission, la commune embauche, en 1987, Gérard BUDIN comme cantonnier à temps partiel pour un temps de travail d'environ 20 heures par semaine. Pour raison professionnelle, il donne sa démission à compter du 31 décembre 2006.

Durant les années 2007-2008 la commune fait appel aux entreprises locales sous forme de prestations de services pour les travaux qui étaient réalisés par l'employé communal.



En 2009, la commune crée un poste d'agent communal (entretien espaces verts) et embauche à compter du 16 avril 2009, Eric JASSELIN domicilié à Faverges de la Tour.

## LES GARDES CHAMPÊTRES DE SAINT-SORLIN DE MORESTEL

Alexis DEMOMENT	des années 1800 à 1820
Antoine ALLAGNAT	de juin 1820 à mai 1835
Claude TACONNET	du 17 mai 1835 à mai 1839
Gabriel PERRIER	du 1 <sup>er</sup> juin 1839 à 1851 ?
Barthélemy BIN	de 1851 ? au 1 <sup>er</sup> janvier 1886
Joseph HUGUET	de 1886 à 1910
Paul LAURENT	de 1910 à 1914 - 1918 à mars 1930
Lucien BEJUI	de 1914 à 1918 (pendant la guerre il remplace Paul Laurent mobilisé)
Jean CHATAIGNIER	de 1930 au 31 décembre 1945
Jean-Baptiste ALLAGNAT	de 1946 à décembre 1965
Henri ARNAUD	du 1 <sup>er</sup> janvier 1966 à début 1971
Adrien DONNET	du 1 <sup>er</sup> janvier 1972 à 1983
René VEROLLET	du 1 <sup>er</sup> octobre 1983 à 1989

## LES CANTONNIERS DE SAINT-SORLIN DE MORESTEL

Henri ARNAUD	du 1 <sup>er</sup> janvier 1966 à début 1971
Adrien DONNET	du 1 <sup>er</sup> mai 1971 à 1983
David PAGE	Cantonnier des 3 communes de 1984 à 1987
Gérard BUDIN	de novembre 1987 au 31 décembre 2006
Eric JASSELIN	depuis le 16 avril 2009

*Patrice Bonnaz*

# La culture du tabac à Saint-Sorlin

Le tabac est une plante dont la culture est très ancienne en Amérique centrale. Ses feuilles, fumées, permettaient d'apaiser les douleurs en cas d'indigestion ou autres maux. Sa culture fut introduite en Europe au moment des grandes découvertes et d'abord en Espagne et au Portugal mais l'usage ne se généralisa que vers 1560, époque à laquelle Jean Nicot, ambassadeur de France à Lisbonne, envoya à Catherine de Médicis de la poudre de tabac destinée à guérir les migraines de la reine. Ce produit devint très à la mode, sa culture en France dans le Sud-ouest commence en 1636 et fut un monopole d'état. Napoléon encourage cette culture qui est contrôlée par d'anciens militaires. Elle ne se développe dans notre région qu'après la guerre de 1870, suite à la perte de l'Alsace Lorraine.

## A Saint-Sorlin

Dans les archives de Saint-Sorlin, un compte-rendu du conseil municipal datant de 1881 rapporte la demande des planteurs pour la création d'un magasin pour la livraison du tabac à Morestel, chef-lieu de canton alors qu'ils doivent aller au Pont de Beauvoisin. Il y a 39 planteurs à cette époque à Saint-Sorlin. Cette demande se renouvelle en 1887 et ce vœu se réalisa en 1902. A partir de ce moment la culture du tabac s'est répandue dans la plupart des fermes. Toute la famille pouvait participer à ce travail. Etant sous le monopole de l'Etat, c'était une récolte assurée mais en même temps très contrôlée.

## Culture du tabac

Les graines de tabac étaient délivrées gratuitement lors de la livraison précédente. On les mettait germer bien au chaud, souvent à proximité du cornet du poêle en les arrosant fréquemment, puis on les répandait dans le semis bien exposé au soleil. Il fallait arroser régulièrement, sarcler et début juin on plantait à la fraîcheur du soir sur un terrain bien travaillé et bien fumé.



L'emplacement de chaque plant était déterminé par un quadrillage réalisé avec une sorte de râteau avec 4 dents dessous et 6 dents dessus. D'autres planteurs travaillaient avec une chaîne munie d'anneaux. Les enfants, après l'école, étaient chargés de distribuer les plants (carbouler) à chaque intersection. Les adultes

plantaient et, le lendemain matin, on arrosait. Une pancarte avec le nom du propriétaire et le nombre de plants que l'on avait le droit de mettre était placée en bordure de la plantation. Par la suite, si des plants étaient arrachés pour cause de maladie, ils étaient comptés et laissés en petits tas en bordure du terrain car tout ce travail était vérifié par un contrôleur qui pouvait se présenter à toute heure.

Il fallait ensuite piocher, les plants grandissaient, les feuilles poussaient, on écimait pour ne laisser que 9 ou 10 feuilles par plant et on coupait les bourgeons qui se formaient à la naissance des feuilles.



Puis venait le temps du ramassage, d'abord les basses (les 3 feuilles du bas de la plante) puis 3 autres feuilles, les secondes et enfin les couronnes, les plus grandes. On ramassait sous le soleil lorsque les feuilles étaient séchées de la rosée. Il fallait agir avec précaution, ne pas casser ou déchirer les feuilles. Puis on les emmenait à la ferme pour les mettre à l'ombre afin de ne pas les laisser " chauffer ".

*De gauche à droite*

*La famille Allagnat : Robert – Christine – Marie – Frédéric – Simone – Suzanne – Madame Vacher de Vézeronce et Joëlle*

## Et à la maison...

Le soir, on enfilait ces feuilles avec des aiguilles plates percées à l'extrémité pour passer la ficelle. Les feuilles devaient être mises en vis-à-vis pour éviter qu'elles ne s'enroulent au séchage. Le lendemain matin, ces guirlandes étaient pendues sous le hangar, les granges ou le grenier, dans un endroit aéré.

Il fallait aussi veiller au brouillard, trop d'humidité était préjudiciable. Une fois séché, le tabac était dépendu, mis un peu en attente et on commençait le tri en décembre en vue de la livraison qui pouvait varier de janvier à février suivant un tour de rôle. Pour ce tri, il fallait un grand plateau de bois car, suivant les catégories, longueur et couleur comptaient. Parmi les secondes, les plus belles feuilles très fines de couleur bronzée cuivrée, sans trous, constituaient la catégorie supérieure (les capes) utilisées pour la fabrication des cigares. Il fallait que la feuille soit irréprochable avec des nervures fines et bien équilibrées. Le soir on confectionnait les manques (feuilles mises par petits paquets de 50 puis 25, la vingt-cinquième servant de lien. Il fallait plier cette feuille en laissant la côte apparente, la tête de la

manoque était égalisée à l'aide d'un petit maillet en bois que l'on appelait " tapette ". On gardait tout en stock en veillant à ce que les feuilles ne se dessèchent pas trop.

L'avant-veille de la livraison, c'était la confection des ballots de manokes à l'aide d'un cadre tapissé d'un papier kraft et de cordes souples pour ne pas déchirer le papier et les feuilles.

Les manokes étaient rangées en laissant la tête apparente aux deux extrémités du cadre, ensuite on pesait et une étiquette était apposée avec nom du propriétaire, nombre de manokes et poids. Pour les capes, l'emballage pouvait être différent.



*De gauche à droite : Joëlle et Pascal Allagnat – Julien Teillon – Frédéric et Suzanne Allagnat*

## La livraison

Après tout ce travail, le meilleur jour, je crois, était la veille de la livraison. Les ballots étaient descendus au magasin à Morestel et tous les espoirs étaient encore permis. On racontait dans la famille que c'était le seul jour où le tabac n'était pas à la maison car en effet, le lendemain à la livraison, le planteur recevait les graines pour recommencer une nouvelle année de travail du tabac.

Le grand jour arrive, les planteurs partent de bon matin à Morestel pour assister à l'évaluation de leur produit. Ils n'ont rien à dire, le tabac est acheté par un représentant de l'Etat qui tire une manoque au hasard dans chaque catégorie pour évaluer la qualité. A la rigueur un expert peut discuter la décision. Le planteur reçoit un bon de livraison et la somme sera payée en espèces à différentes permanences de Morestel.

Ensuite le repas en commun à l'hôtel Dubeuf, actuellement la Grille à Morestel, rassemblait les planteurs de Saint-Sorlin, avec le menu traditionnel comportant en entrée la tête de veau vinaigrette. Puis, ils achetaient le gâteau Saint-Genix à la pâtisserie Bizollon dans le centre de Morestel.

Enfants, nous attendions le moment du retour avec impatience.

## Evolution dans la culture du tabac

Ces traditions ont duré jusqu'au début des années 1960 où toute la vie rurale a été bouleversée avec la mécanisation, l'arrivée des tracteurs et de plus en plus de

machines qui ont fait évoluer les modes de travail. On plante à la machine, de même pour piocher. L'écimage se fait avec un produit qui brûle les bourgeons.



Christian, Simone et Pascal Allagnat

Pour ramasser les feuilles, les planteurs inventent l'enjambeuse, une machine qui permet à 4 personnes assises de cueillir 4 rangs à la fois. Christian Allagnat en a fabriqué une à partir d'un moteur de motoculteur.



Tout évolue encore, on ramasse le plant de tabac tout entier, il sera séché dans de nouvelles constructions.



Gérard et Cyril Budin

A Saint-Sorlin 3 séchoirs sont installés, le premier chez Jean-Claude Rojon, puis chez Gérard Budin et enfin chez Pascal Allagnat en 1985. L'effeuillage de ces plants séchés se fait à partir d'octobre et un tri en 3 catégories selon la couleur. Seules les capes méritent un papier d'emballage. Tout est livré au magasin de Veyrins-Thuellin au début décembre. A partir des années 1990, plus de semis, les plants de tabac sont

achetés sur plaques de polystyrène perforé reposant sur des bacs d'eau. Il y a environ 240 plants par plaque. Pascal Allagnat fut le dernier planteur de Saint-Sorlin. Il a cessé cette culture fin 2003. Les séchoirs à tabac ont trouvé un nouvel usage pour abriter du matériel agricole et paille ou fourrage. A la Côte, celui de Pascal Allagnat est devenu un lieu de convivialité puisqu'il nous a accueillis pour le repas de quartier en juin 2009.



*Le séchoir à tabac de Jean-Claude Rojon*

## Une petite anecdote

Le magasin des tabacs de Morestel, en période creuse, pouvait servir à des activités de loisirs. Il y a eu le bal du tabac avec élection de la reine. Au début des années 1960, ce fut une demoiselle de Saint-Sorlin : Michelle Allagnat, fille d'un planteur, qui fut choisie. Actuellement, ce local n'est plus en fonction.

*Marcelle Mollet*

## Le métier de mon père...

... comme je l'ai vécu dès mes premiers souvenirs en l'année 1945, j'avais 5 ans.  
Souvenirs de Denise Méneraud, née Magaud



Le métier d'agriculteur se rythmait avec les saisons car son savoir-faire en ces années-là était tour à tour celui de nombreuses corporations artisanales. Je pense que de nombreux habitants du milieu rural se reconnaîtront.

Le printemps arrivait. Il fallait faire le tour des parcs pour réparer les clôtures. En effet, dès qu'il ne gelait plus et que la traite du matin et le pansage des chevaux à l'écurie étaient faits, papa et maman conduisaient les vaches aux champs. Puis ils revenaient préparer les bidons de lait pour le laitier.

Dès le mois de mars c'est le savoir-faire du vigneron qui s'appliquait car il fallait tailler la vigne, et en avril, attacher les rameaux qui portent les bourgeons nouveaux " viller ".



*" Viller la vigne " : attacher les sarments en arc de cercle avec une tige de " villon ", osier que l'on avait fait tremper dans l'eau pour l'assouplir. On avait coupé des branches à l'automne et récupéré les plus petites qui étaient liées en petits paquets que les hommes attachaient à leur ceinture.*

Fin avril début mai, on plantait les pommes de terre dans les champs et aussi les plantes fourragères pour la nourriture du bétail. A la même époque naissaient les

chevreaux et éclosaient les poussins, domaine de maman. Après le sevrage des chevreaux, maman devenait fromagère.

Puis venaient les foins ; cela commençait fin mai pour les luzernes, le " Zé " partait de bonne heure avec la faux sur l'épaule pour faire les enrayures, faucher un passage pour le cheval qui allait arriver avec la faucheuse. Andains après andains, la prairie était coupée.

Puis le foin était étalé pour qu'il sèche plus vite. Il était retourné l'après-midi et, si la chaleur était suffisante, il était sec en fin d'après-midi. Alors on enroulait le foin avec le râteau faneur tiré par le cheval et on le chargeait à la fourche sur le char. On attachait le chargement avec des cordes et on rentrait à la ferme où on rangeait le foin au trident dans le fenil. Une personne était sur le char. Elle passait une fourchée à une autre, qui, dans le fenil la recevait et la donnait aux enfants. Ceux-ci grâce à leur petite taille arrangeaient le foin sous le toit.



On coupait la pâture qui servait de litière aux bêtes dans les marais à la faux, car les chevaux risquaient de s'embourber. Nous avons vu un cheval enfoncé jusqu'au ventre dans une ancienne tourbière. Quelle peur !

On transportait les " cuchons " de pâture sur des lattes de bois " pressons " de l'autre côté du canal, où là les chevaux venaient sans risque pour charger.

Il faisait chaud ; les mouches, les moustiques, les taons harcelaient les chevaux. On leur mettait du produit avec une plume de coq sur la tête et sur les cuisses car, s'ils étaient piqués, ils donnaient des coups de pied. Nous étions piqués également, aussi maman nous donnait un flacon de produit (pipiol) qui nous protégeait un peu.

La vie était rythmée aussi par la fabrication du pain, une ou deux fois par mois selon les besoins. Ce jour-là, papa se levait pour préparer la pâte dans le pétrin de la cuisine où il faisait chaud, cela favorisait la levée de la pâte. Vers 7h30 la pâte avait levé. On apportait des corbeilles dans lesquelles papa séparait la pâte en boules, elle continuait à lever pendant 3 heures et remplissait les corbeilles. Pendant ce temps, il chauffait le four avec de gros fagots de bois et vers 10h30 enfournait le pain. Une bonne heure après, les pains étaient cuits ; alors maman qui avait préparé les tartes et un gratin dauphinois, souvent une volaille, venait à son tour enfourner ce bon repas.

Nous avons tellement de bons souvenirs de ces " jours du pain ". Les agriculteurs étaient aussi boulangers.

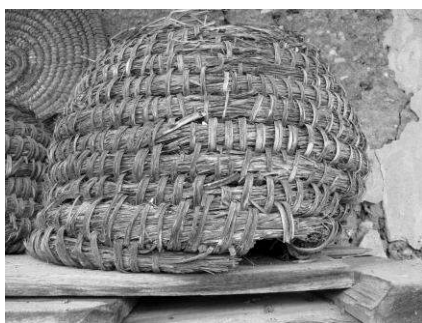
Au moment des fruits, on profitait aussi de la chaleur du four pour, le lendemain faire sécher des fruits. Pendant l'hiver, ceux-ci, réhydratés dans un peu d'eau sucrée et de vin blanc et cuits doucement, étaient délicieux. Une variété de prunes violettes donnait de très bons pruneaux.

Je me souviens particulièrement de la récolte des graines de trèfle rouge et de sorgho. Quant le sorgho était à maturité en août, on le coupait et on le mettait à terre dans la grange.

Avec des fléaux, deux manches de bois réunis par une lanière de cuir, on le fouettait pour faire tomber les graines que l'on recueillait. On se servait des tiges pour faire des balais. Pour le trèfle rouge, on apportait le chargement sec récolté sur le champ et on le déversait sur une portion de la route goudronnée en prenant soin de n'en utiliser que la moitié car il passait quand même une automobile de temps en temps. On essayait aussi de faire cela entre deux passages du car Allagnat qui reliait Morestel à La Tour du Pin. Avec le cheval attelé au rouleau, on faisait un aller-retour sur le trèfle puis avec des fourches on secouait et on remettait le fourrage dans la charrette. Sur la route il restait les graines que l'on balayait avec les balais de sorgho. Cette semence était précieuse. Cette habitude fut bien vite abolie à cause de la circulation qui se développa. Les cultivateurs trouvèrent leur semence au " syndicat agricole " qui s'était créé, et dont papa était membre.

En août c'était les vacances scolaires et aussi les moissons. De bonne heure le matin, le " Zè " partait avec la faux sur l'épaule. Sur la lame était adaptée une sorte de râteau qui retenait les tiges de blé pour qu'elles tombent bien droites alignées par terre. Maman et moi, à l'aide d'un volant faucille, nous formions des gerbes que nous mettions sur le bord du champ. Alors la faucheuse à cheval pouvait passer. Quand les gerbes tombaient, on les déplaçait sur le côté.

Les épis, surtout le seigle, nous griffaient les bras et souvent il y avait aussi des chardons, alors " ça piquait ". Pourtant pendant les mois de mai et juin, le jeudi, il n'y avait pas école ; maman, ma sœur et moi, nous allions dans les champs de céréales armés d'un outil, une lame très coupante au bout d'un long manche, faire la chasse aux chardons avant qu'ils ne grainent. Sinon, l'année d'après, le champ était envahi et le vent transportait les graines aux alentours. En ce temps-là, nous n'utilisions pas de désherbant.



Dans le fond du jardin, il y avait un petit appentis couvert en tuiles, fermé sur trois côtés. Sur un rayon étaient posées, à l'envers, des corbeilles en paille de laiche (herbe des marais), hautes avec une petite ouverture dans le bas.

*Ruche en paille chez Madeleine et Marcelle Mollet*

Pour récupérer un essaim au printemps, papa mettait de la braise dans un soufflet spécial. Puis, un chapeau entouré d'un grand voile noir sur la tête pour se protéger des abeilles, il prenait une corbeille vide, la disposait sous l'essaim, enfumait, secouait la branche et tout le bloc d'abeilles tombait dans la corbeille. Vite il enfumait encore et posait une planche dessus pour enfermer les abeilles. On attendait le soir et, si on avait la chance d'avoir recueilli la reine, toutes les abeilles rentraient par les petits trous de la corbeille ; alors délicatement on ramenait la corbeille dans l'appentis et rapidement on la retournait sur l'étagère. La ruche était prête. Dès le lendemain, les abeilles sortaient par le trou pour butiner et commencer les rayons de miel.

A l'automne, on récoltait le miel. Le rituel recommençait. Coiffé du chapeau voilé, armé du soufflet et en plus d'un grand couteau (genre de sabre), à tombée de nuit papa enfumait les abeilles par le trou. Il retournait la corbeille ; une fois, j'ai pu voir des étages de cire jaune alvéolés, les alvéoles étaient bouchées. Les abeilles étaient endormies agglutinées contre et entre les rangées de cire. Après mille précautions, papa détachait des portions de rayons avec le grand couteau. Avec le dos du couteau, il faisait tomber les abeilles endormies. Il ne fallait pas prendre tous les rayons de cire car les abeilles avaient besoin de miel pendant l'hiver et, surtout il fallait laisser celui de la reine pour le redémarrage de la ruche au printemps. Alors on retournait la corbeille sur l'étagère. Puis papa enlevait la fine pellicule de cire qui bouchait l'alvéole des rayons et le miel s'écoulait, on le filtrait et le mettait dans des petits pots.

Fin octobre, quand les vendanges étaient finies, il fallait tirer le vin, préparer les tonneaux.

Quelques-uns devaient être réparés, il fallait avoir des connaissances de tonnelier. Dans les cas graves, on faisait appel à celui-ci.

Quand le vin nouveau était fait, M. Laurent venait. Il possédait une boîte en bois qui contenait éprouvettes et tubes de verre et une sorte de petit alambic chauffé par un minuscule réchaud à alcool. Avec cela il " pesait " le vin, c'est-à-dire en mesurait le degré.

Quant arrivait fin décembre, on tuait le cochon et l'on s'offrait les fricassées. Chacune des fermes rendait la fricassée à l'autre et on en faisait profiter aussi ceux qui venaient chercher le lait et nous rendaient des services. Des morceaux de viande servaient pour la charcuterie, d'autres étaient mis dans la saumure dans un saloir en bois. A cette époque de décembre à février, au lever du jour, on entendait crier le cochon de telle ou telle ferme.

Les enfants étaient effrayés, on leur faisait des blagues " Allez vite chercher une assiette pour la première saucisse ! ". Quand on avait vu ce qu'il en était, on rentrait tout penaud à la maison se préparer pour l'école. Quelquefois, un peu plus loin, ils étaient plus en avance. En passant devant la cour on voyait le cochon partagé en deux, pendu aux brancards du tombereau que l'on avait basculé en arrière. Il fallait des

hommes costauds pour tenir le cochon pendant que le charcutier itinérant le saignait. C'était lui qui faisait le boudin et la charcuterie. Je portais les fricassées aux voisins.

Pour la nourriture du bétail, en mai on semait les betteraves et les maïs. Papa traçait 4 raies à l'aide d'un râteau équipé de 4 piques espacées de la largeur des raies. Nous, derrière, tous les quarante centimètres, on déposait deux grains de maïs et on les recouvrait avec nos pieds. Pour les carottes, on mettait deux graines aussi tous les dix centimètres. Quelquefois, il tombait trois grains. Quand les carottes poussaient, on les dédoublait. Avec les pousses, on faisait la soupe des cochons " la péria ".

Fin octobre, on récoltait les grappes de maïs à la main.



Il fallait rentrer les carottes avant le gel. Donc, un jeudi matin, profitant du répit scolaire, les enfants allaient dans les champs de carottes couper les feuilles " la feuillasse " puis papa les chargeait dans le tombereau pour nourrir les vaches. L'après-midi, on revenait arracher les carottes et les jeter dans le tombereau qui les transportait devant la cave de la ferme où nous les faisons passer par la "goulache". Papa les réceptionnait à la cave et les arrangeait avec " Zé ".

Après les moissons, on semait les raves. Il fallait les rentrer en hiver dès que la neige avait fondu, même s'il en restait un peu. Ce n'était pas drôle de remplir les pleins tombereaux tout le jeudi après-midi. Le soir après les devoirs, on nous envoyait à la grange pour couper les feuilles " la feuillasse " sans chauffage !

Nos jeudis étaient bien employés. Fin juin, le soir on nous envoyait dans les champs de pomme de terre pour faire la chasse aux doryphores. On nous donnait une pomme d'arrosoir et on y mettait les insectes. On bouchait bien l'orifice avec une poignée d'herbe pour les empêcher de ressortir. En revenant à la ferme, on les donnait aux dindes qui se régalaient.

C'était les années d'après guerre. Il fallait se suffire et aider les autres. Je me rappelle ces séances de battage de beurre, les jours où la crème ne voulait pas monter. On se relayait ma sœur et moi. Le soir, quand les voisins venaient chercher le lait, si c'était le jour du pain, maman leur en donnait un morceau (de pain blanc privilège des cultivateurs) et aussi un peu de beurre frais.

Pour arriver à avoir de la farine ces années d'après la guerre, il fallait ruser car il y avait des laissez-passer demandés à la régie. M. et Mme Arnaud qui tenaient aussi l'un des cafés du village, nous délivraient ces papiers. Mais bien entendu, le poids de blé que l'on pouvait transformer en farine était minime, alors on trichait un peu. Une fois le laissez-passer en poche, on chargeait les sacs de blé dans le tombereau tiré par la jument et on traversait le Suppet pour rejoindre le chemin de Sous Verchère à Curtin puis un chemin qui traversait les marais en bas du coteau et arrivait dans la cour du meunier, M. Berliat.

Papa me faisait descendre du tombereau, j'allais demander au meunier si la voie était libre car le blé était contrôlé par des agents, on disait la volante. Même, il ne fallait pas que se trouvent deux paysans en même temps. Ce surplus, sur les quantités de farine rapportée, permettait aux cultivateurs de fournir de la farine à bon nombre de ménages qui, eux, n'avaient pas de blé en cette époque de restriction.

Souvent ces personnes venaient donner un coup de main pour l'arrachage des pommes de terre ou les vendanges et, en contrepartie, ils emportaient pommes de terre ou farine ou vin ou beurre. Pour passer cette mauvaise période tout le monde se rendait service.

Pour le vin, les stocks devaient être déclarés, l'eau de vie aussi. Il arrivait que les caves soient visitées par des agents (les gâpiants), ceux-ci surveillaient les alambics. A la cave, derrière un mur édifié avec les grosses carottes, il y avait une cache pour un ou deux tonneaux de vin blanc et quelques bombonnes de gnôle. Je me souviens, une fois, être en train d'arranger les carottes alors qu'il y avait un contrôle pour l'eau de vie faite en plus des droits. J'étais cachée derrière le mur de carottes heureusement terminé, avec Louis et Zé. Les inspecteurs et papa étaient dans la cave, Zé avait toussé. Quelle peur ! Les agents avaient dû croire que c'était papa et ne s'étaient pas attardés.

Il y avait les réunions entre voisins et amis où le soir on mondait les noix cueillies fin septembre et l'on effeuillait les grappes de maïs. Cela se terminait fort tard dans la nuit par un repas pris en commun. On mangeait l'andouille et la "petafine", fromage fort. Souvent on chantait et riait.

Tous les travaux étaient effectués avec les chevaux. Bien sûr, cela s'est vite modernisé ; en 1955, il y avait les tracteurs et la moissonneuse-lieuse.

La moissonneuse-lieuse laissait tomber les gerbes liées par une ficelle, on les réunissait "en croix", les épis au centre pour qu'ils soient protégés de la pluie et qu'ils sèchent. Quelques jours avant le passage de la batteuse, on les rentrait dans la cour de la ferme.

Cette époque de ma vie quand, avec maman et ma sœur, j'accompagnais mon père, reste gravée dans ma mémoire et, est mon meilleur souvenir. Mes frères plus jeunes connurent une époque plus moderne mais pas la même convivialité et solidarité.

*Denise Méneraud née Magaud*

## A la veuga de St Sorlien

A la veuga de St Sorlien  
L'an passa, d'j'y fu bien contin  
d'j'vouai vou conta l'affaire magnaude  
Lé votra coumare  
Et veunié bér on po.

Ayan beson de m'amusa  
De grand matin de pri lo trin  
La machina courave magnaude  
La chumina fumav  
A travé lo cotio

En deucendant do wagon  
d'entendi peuta lo canon  
Le bouéte de la fêta magnaude  
Me cassavan la têta  
d'vénao tou brelo

De me rendi o champ de ma  
D'j'y visitié toui lo bazar  
Lo luteur se batave magnaude  
Le feume se piatave  
Avoué toui lo pitio

De rencontri na fille de vizironce  
De li proposi la polka  
De li proposi la valse magnaude  
Mai le me fi la grimace  
Et me tourni lo dos

Veyant que n'aille rien à far  
A la veuga de St Sorlien  
De me mechi a baér magnaude  
Vous ne voudra pas m'croière  
Qu'dara vouéda on cheau

En remontant lo chupaé  
De cominchi à prindre saé  
Lo gousi me farave magnaude  
Vous ne voudra pas m'croière  
Ce que de bu de treu

Quand é fachu me rentourna  
de fézin de fameux zécar  
La téta me virave magnaude  
La chambe me grivolav  
Dechaé dans on goulé

A la vogue de Saint-Sorlin  
L'année passée, je fus bien content  
Je vais vous conter l'affaire magnaud  
Laissez votre femme  
Et venez boire un pot

Ayant besoin de m'amuser  
De grand matin j'ai pris le train  
La machine courait magnaud  
La cheminée fumait  
A travers le coteau

En descendant du wagon  
J'entendis peter le canon  
Le bruit de la fête magnaud  
Me cassait la tête  
Je devenais tout brelot

Je me rendis au champ de mars  
Je visitais tout le bazar  
Le lutteur se battait magnaud  
Les femmes se marchaient sur les pieds  
Avec tous les petits

Je rencontrai une fille de Vézeronce  
Je lui proposai la polka  
Je lui proposai la valse magnaud  
Mais elle me fit la grimace  
Et me tourna le dos

Voyant que je n'avais rien à faire  
A la vogue de Saint-Sorlin  
Je me mis à boire magnaud  
Vous ne voudrez pas me croire  
Que j'ai vidé un seau

En remontant le Suppet  
Je commençai à prendre soif  
Le gosier me brûlait magnaud  
Vous ne voudrez pas me croire  
Ce que j'ai bu de trop

Quand il a fallu me rentourner  
Je faisais de fameux écarts  
La tête me virait magnaud  
La jambe me tremblait  
Je suis tombé dans un goulet

Cette chanson est adaptée d'une  
autre plus connue dans le canton :  
"A la vogue de Concharbin"

Petit lexique

Magnaud : mon gars

Pot : bouteille de vin de 46 cl (région  
lyonnaise)

Peter : faire un bruit d'explosion

BreLOT : nigaud

Gosier : gorge

Rentourner : rentrer

Goulet : trou

# Les premières illuminations à St Sorlin

Pendant longtemps, pour nous, à la campagne les illuminations symbolisaient les grandes fêtes du 8 décembre à Lyon, privilège de ville lumière.

Mais à St Sorlin, dans une lettre, Monseigneur Joseph Fava remerciant de l'invitation à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle église le 20 novembre 1880, parle de son émerveillement de toutes ces lumières sur les fenêtres des villageois.

Puis ce fût le Père Carbonnel qui, à la fin des restrictions de la guerre vers 1945-46, lança avec les jeunes du village une nouvelle façon d'illuminer pour la fête du 8 décembre. Il démontra comment avec une simple orange ou mieux encore, une mandarine où la peau souple se détache plus facilement, on peut obtenir un lumignon.

Avec précaution, couper le haut, enlever délicatement la peau sans la fendre autour des tranches, en maintenant au centre la membrane fixé qui servira de mèche. Après ce travail de patience, on verse un peu d'huile dans cette coupe, il n'y a plus qu'à craquer l'allumette. L'effet était surprenant.

Ainsi sur bon nombre de fenêtrre, cette année-là, il y avait beaucoup de petits lumignons orange, tremblotants.

A présent, tout a bien changé. Se sont généralisées, même chez nous, les petites bougies du commerce, sans parler des guirlandes électriques, qui ont remplacé aisément tout ce labeur.

Aux dernières nouvelles, cette année, le Dauphiné Libéré a fait à deux reprises, un éloge des illuminations du 8 décembre chez Jean-Marc Desvignes habitant La Chapelle de la Tour. Celui-ci a déclaré vouloir perpétuer la tradition de ses parents résidant à St Sorlin de Morestel.

*Madeleine Mollet*



## Vie du groupe histoire...

Souvenez-vous : dans la revue N°2 de septembre 2006, nous annonçons notre constitution en association. Nous avons donc organisé des assemblées générales annuelles comme le demandent nos statuts.



En outre, nous avons poursuivi nos recherches afin de pouvoir éditer la revue N°3 et maintenant la revue N°4.

Chaque fois, nous avons créé un petit événement avec une exposition, réalisée par Gilbert Batier, et un jeu-découverte pour animer les journées du patrimoine.

En septembre 2008, une tombola était organisée grâce à la peinture originale de Michèle Chanteur qui illustre la couverture de la revue.

Par tirage au sort, ce tableau a été gagné par Maurice Cottaz. Patrice Bonnaz, président du groupe histoire, lui a remis son lot fin novembre 2008.

Le bénéfice de cette opération était destiné à la restauration de la croix de Brassard présentée dans la revue N°2. Le 12 mai 2009, nous nous sommes rendus sur place avec M. le maire, un adjoint et les riverains afin de réfléchir au devenir de cette croix.

Aujourd'hui rénovée grâce à la participation de tous : mairie, paroisse et groupe histoire, elle va bientôt retrouver son emplacement et veillera sur le quartier et les automobilistes qui empruntent la D16b.

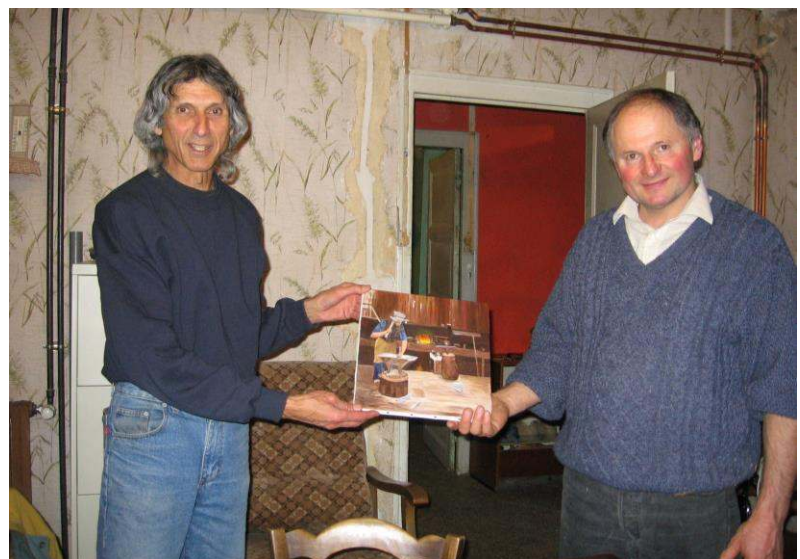
Nous remercions tous ceux qui nous aident dans nos recherches. Même un renseignement qui semble anodin prend toute son importance quand il permet d'en recouper d'autres.

Merci à ceux qui nous confient des photos pour illustrer nos textes.



*Visite à Brassard*

*Remise du tableau  
à Maurice Cottaz*



# Sommaire

Editorial	1
Et les cloches sonnent, sonnent...	2
L'ancien et le nouveau presbytère	8
Le couvent	16
Louis Claudius Genin, maire de Saint-Sorlin...	23
Routes et chemins	27
Gardes champêtres et cantonniers	46
La culture du tabac	53
Le métier de mon père	58
A la vogue	64
Les premières illuminations	66
Vie du groupe histoire	67

Photos actuelles : essentiellement Robert Budin, Mireille Rivier, archives de la mairie.





Photo Antonin Revol  
La maison forte vue de la route de la Frette.  
Antonin Revol a photographié un de ses "collègues".